

RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE 2021



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL 2020 p3

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 p8

I. Axes de mise en œuvre du projet..... p8

Encourager la création et favoriser la circulation des œuvres et des artistes p9

Accompagner l'émergence et la professionnalisation..... p17

Sensibiliser et transmettre..... p22

Affirmer l'engagement territorial et citoyen..... p29

II. Pilotage et rayonnement..... p33

Moyens humains et matériels..... p34

Rayonnement p38

RAPPORT FINANCIER 2020 p41

ANNEXE

Impact de la crise liée à l'épidémie de Covid-19 sur Bonjour Minuit p57

RAPPORT MORAL

BINJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc



2020, l'année Covid-19. Masque, distanciation sociale, gel hydroalcoolique, protocole sanitaire, sens de circulation, tous les secteurs d'activités ont été touchés, la culture peut-être plus que les autres et la musique, en plein coeur.

Pour rappel, le coeur d'activité de Bonjour Minuit tient en trois actes : la création et la diffusion de concerts, l'action culturelle et l'accompagnement.

Jusqu'en mars, le projet artistique et culturel menant de front ces trois missions s'est déroulé comme prévu. La diffusion a offert sa diversité musicale et s'est étendue hors les murs ; les actions culturelles sont allées battre la campagne, hors du cadre de Saint-Brieuc et de son agglomération pour répondre à notre rayonnement départemental ; l'accompagnement s'est poursuivi avec certains projets, et débutait pour d'autres.

Puis, le monde s'est effondré.

Comment organiser un concert quand chacun est cloisonné chez lui, avec l'interdiction d'approcher un inconnu à moins d'un mètre cinquante ? Comment répondre à une mission de diffusion quand la seule possibilité pour un artiste est de jouer face à l'oeil morne d'une caméra, pour un public isolé entre les quatre murs de son domicile ? Si les efforts ont été louables et bienvenus, force est de constater que le concert live est entré en sommeil en 2020.

Un soubresaut, entre septembre et octobre, contraint, assis, masqué, a donné de l'espoir à chacun. Nous avons appris à danser sur nos chaises, à nous adapter à l'environnement imposé, nous y avons cru. À tort. Depuis lors, les concerts live sont entrés en profonde hibernation et nul ne sait quand ils en sortiront.

De la musique a tout de même émergé de Bonjour Minuit, grâce à nos autres missions, moins visibles pour le grand public, mais tout aussi importantes à nos yeux que la diffusion de concerts.

Au travers de l'action culturelle, notamment, qui, après moult visioconférences, reports de dates et aménagements de projets, a réussi à tenir ses promesses. Cela a favorisé notre ambition de **sensibiliser et transmettre**, particulièrement aux générations futures dans les établissements scolaires, de parler de musique et du pourquoi elle est essentielle à nos vies, au quotidien. Bonjour Minuit tient ici à remercier le sérieux de ces établissements qui a permis la réalisation de ces projets entre leurs murs. Car dans le contexte que nous connaissons cette année, ces actions ont participé à un devoir de solidarité. En effet, elles ont soutenu les musiciens privés de concerts, de jouer devant un public, et d'être rémunérés pour cela.

Néanmoins, si nous avons été heureux que l'État nous autorise à organiser des ateliers et des concerts dans des établissements scolaires, nous n'en avons pas moins été révoltés par le fait que les salles telles Bonjour Minuit restent sous le joug de l'interdiction de recevoir du public, malgré des protocoles sanitaires internes draconiens. Pourtant, l'action culturelle c'est aussi, bien souvent, permettre de faire un premier pas dans un établissement culturel tel que le nôtre.

Les enceintes de la salle de Bonjour Minuit n'ont toutefois pas été en reste. L'annulation de toutes nos dates a en effet laissé bien vide notre belle scène. Aussi, nous en avons profité pour répondre à notre troisième mission, l'accompagnement. Celle-ci prend forme au travers de la mise à disposition de l'espace à un groupe professionnel ou en voie de professionnalisation, pour le travail d'un set live, la préparation d'un enregistrement, la création d'un show lumière, le travail du son, le

conseil scénique... N'ayant donc plus de concerts programmés, les groupes ont pu profiter de la scène une semaine entière (voire plus, pour certains), pour mener à bien leurs projets. Et, mince consolation, mais consolation tout de même, les professionnels du secteur – qu'ils soient salariés de BJM, d'autres structures ou journalistes, régionaux et nationaux – ont pu assister à des filages qui nous ont tous donné hâte de vous retrouver, public, bénévoles et adhérents, pour partager avec vous ces lives préparés.

Oui, partager avec notre public nous manque cruellement. Mais il y a d'autres absences qui nous pèsent à Bonjour Minuit. Les grands oubliés de cette crise, ceux dont on ne parle jamais dans les médias et dont pourtant la pratique régulière de musique est le socle même de toutes nos activités. Il s'agit des musiciens amateurs. Nos studios – rafraîchis dans l'attente de leur retour – sont bien maussades sans leur présence. Samples, beatbox, guitares, batteries, cris, chants, disputes, rires... Les portes des studios, où nous aimons nous arrêter pour hocher la tête au rythme de la musique qui est produite derrière, sont devenues muettes. Musiciens amateurs, **vous nous manquez.**

Nous tentons bien sûr de maintenir le lien avec eux, notamment via notre page Facebook *Major Tom • explorateur musical en Côtes d'Armor*, page d'expression libre pour les artistes du département, où nous avons publié des fiches méthodes (le streaming, les contrats de la musique, les droits d'auteur, etc.) et où l'équipe partage sa veille informative sur le secteur. Mais ce lien reste ténu et nous avons hâte de pouvoir à nouveau leur ouvrir nos locaux, afin qu'ils reprennent leurs répétitions.

Bonjour Minuit est une association à but non lucratif, financée majoritairement par de l'argent public pour répondre à ses missions d'ordre culturel et social. Quand elle organise des concerts, de par sa politique tarifaire particulièrement basse (afin d'ouvrir un accès le plus large possible à la culture), sa volonté à mettre en avant des artistes émergents et sa jauge modeste, elle perd souvent de l'argent. Cependant, grâce à ses financements, elle garde la tête hors de l'eau. Ainsi, avec plus de sept mois d'interdiction de concert sur l'année 2020, les associations telles que la nôtre ont réalisé des économies (directement liées à leur budget de diffusion). Il n'en a pas été de même pour l'ensemble des métiers avec lesquels Bonjour Minuit travaille au quotidien. Intermittents (artistes et techniciens) – dont, rappelons-le ici, l'avenir, lié à leur statut, reste encore aujourd'hui incertain –, professions indépendantes (en cuisine ou ailleurs), maisons de production, brasseurs locaux...

S'il est facile, en des temps calmes, de prôner des valeurs telle que la **solidarité**, nul doute que c'est en temps de crise que ces valeurs sont mises à rude épreuve, et plus que jamais nécessaires. Ainsi, dès le mois de mars, prenant conscience que la fragile branche sur laquelle l'association est assise était en train d'être tronçonnée, Bonjour Minuit a décidé – dans le respect de l'**esprit « citoyen »** qu'elle défend – de **soutenir** autant que possible, l'ensemble du secteur des musiques actuelles, et de tous les métiers qui gravitent autour, en réinjectant au maximum l'argent public qui lui est confié en direction de ses acteurs.

C'est pourquoi, nous avons choisi de payer tous les intermittents prévus sur les dates annulées, de verser sur ces mêmes dates les prestations prévisionnelles à nos partenaires les plus fragiles (professions indépendantes), de reporter tous les concerts que nous pouvions en versant sur-le-champ les acomptes prévus aux maisons de production, tout en ne réclamant pas ceux versés pour les dates annulées.

Dans ce même élan de solidarité, à un niveau national cette fois, Bonjour Minuit a fait

le choix de **ne pas avoir recours au dispositif de chômage partiel**. Parce que l'association trouvait incohérente une telle demande au vu des subventions qui lui sont allouées, et que cela ne répondait pas – dans son cas – à un usage respectueux de l'argent public, valeur qu'elle défend également.

Enfin, en interne, Bonjour Minuit a fait le choix de **payer l'intégralité des salaires** à ses employés permanents, sans réclamer de jours de congés en retour. De plus, l'association a eu à coeur de protéger, autant que possible, la santé des salariés les plus fragiles, de par la mise en place de protocoles sanitaires drastiques et de leur mise à jour régulière, en lien avec les directives de l'État.

D'un point de vue financier, 2020 révèle un **atterrissage budgétaire positif** pour la seconde année consécutive. Nous nous en réjouissons. Néanmoins, nous n'en sommes pas moins inquiets pour l'avenir. En effet, le nouveau projet artistique et culturel de la direction a été lancé en 2019. S'en est suivi une année catastrophique pour son développement, nous éloignant toujours plus d'un public que nous avons commencé à séduire grâce à sa mise en oeuvre. Malgré cet éloignement et parce qu'il est impossible de se projeter à court et moyen terme, nous avons continué à déployer des moyens, notamment humains au travers d'embauches de salariés, pour répondre à nos missions actuelles et futures.

Le résultat financier de 2020 prouve que nous avons fait les bons choix durant cette crise. Toutefois, il est fort probable que dans un futur proche, les ressources de l'association soient mis à mal. C'est pourquoi notre regard se tourne aujourd'hui vers nos partenaires (Ville, Département, État, Région) qui, nous l'espérons, se souviendront de l'**exemplarité** dont a fait preuve Bonjour Minuit au cours de cette crise, aussi bien au travers de sa **gestion irréprochable et transparente de l'argent public**, comme de son élan de solidarité envers l'ensemble du secteur, à un niveau local, régional et national, lorsque viendront les votes des futurs budgets de fonctionnement.

Aujourd'hui, les directives de l'État sont peut-être plus opaques encore qu'en 2020. Depuis janvier, nous naviguons à vue, ne pouvant nous projeter même à très court terme. Si l'action culturelle continue sur sa lancée, menant les projets prévus en les aménageant avec les protocoles en vigueur dans les établissements hôtes, son ambition reste contrainte par les directives ministérielles et son développement impacté par son impossibilité de se dérouler aussi bien dans nos locaux que dans certains établissements, hospitaliers par exemple.

L'accompagnement se poursuivra également, puisque BJM continue à mettre sa grande salle à la disposition des artistes pour le travail de leur projet. Toutefois, le contexte commence à être problématique même pour cela. En effet, sans aucune perspective d'avenir pour son retour sur scène, quelle raison peut motiver un groupe à venir travailler un show qui n'aura peut-être pas lieu avant 2022 ?

Enfin, au vu des dernières directives de l'État¹, nous ne savons pas quand nous pourrions reprendre notre activité de diffusion. C'est pourquoi, le Conseil d'Administration et la direction de l'association ont décidé de ne programmer aucune nouvelle date sur le premier semestre 2021. Si les conditions venaient à changer du jour au lendemain, les dates déjà prévues sur ce premier semestre, seraient immédiatement mises en place. Si ce n'est pas le cas, ce que nous craignons malheureusement, nous devons les annuler et nous projeter au mieux à l'été, au pire sur la fin d'année.

La capacité de **résilience** de BJM a été mise à rude épreuve par cette année 2020

1) A l'heure où ces lignes sont écrites, les festivals de cet été 2021 sont contraints à une jauge assise de 5000 places, avec restauration et bar uniquement si l'ensemble du secteur de la restauration a rouvert.

éprouvante, mais elle est encore loin d'être brisée. Bonjour Minuit tient bon. L'association a appris à composer avec les contraintes imposées. Pas de concert ? Faisons plus de résidences ! Développons les productions et les productions mutualisées² ! Pas d'action culturelle dans nos murs ? Profitons des établissements extérieurs où cela est possible ! Impossible de recevoir de public ? Faisons des travaux de rénovation ! Montons nos dossiers pour les gros chantiers d'aménagements du bâtiment ! Continuons à avancer sur le volet développement durable !

Nous restons positifs et continuons de croire en l'avenir, car tant qu'il y aura des musiciens, il y aura des associations comme Bonjour Minuit pour les accompagner et leur offrir un espace d'expression. Alors, dans l'attente de vous retrouver, public, artistes, technicien.ne.s, adhérent.e.s et bénévoles, nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour vos messages de soutien. Prenez soin de vous et, promis, nous nous retrouverons bientôt, d'une manière ou d'une autre, autour d'un verre, des décibels plein les oreilles et le sourire jusqu'aux oreilles... sans masque.



Le Bureau de l'association, photo prise distancée pour retirer les masques

2) La production mutualisée est un projet liant structure de production, salles de musiques actuelles et projet artistique.

RAPPORT D'ACTIVITES

BINJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc

1. AXES DE MISE EN OEUVRE DU PROJET



Encourager la création, favoriser la circulation des œuvres et des artistes

Diffusion



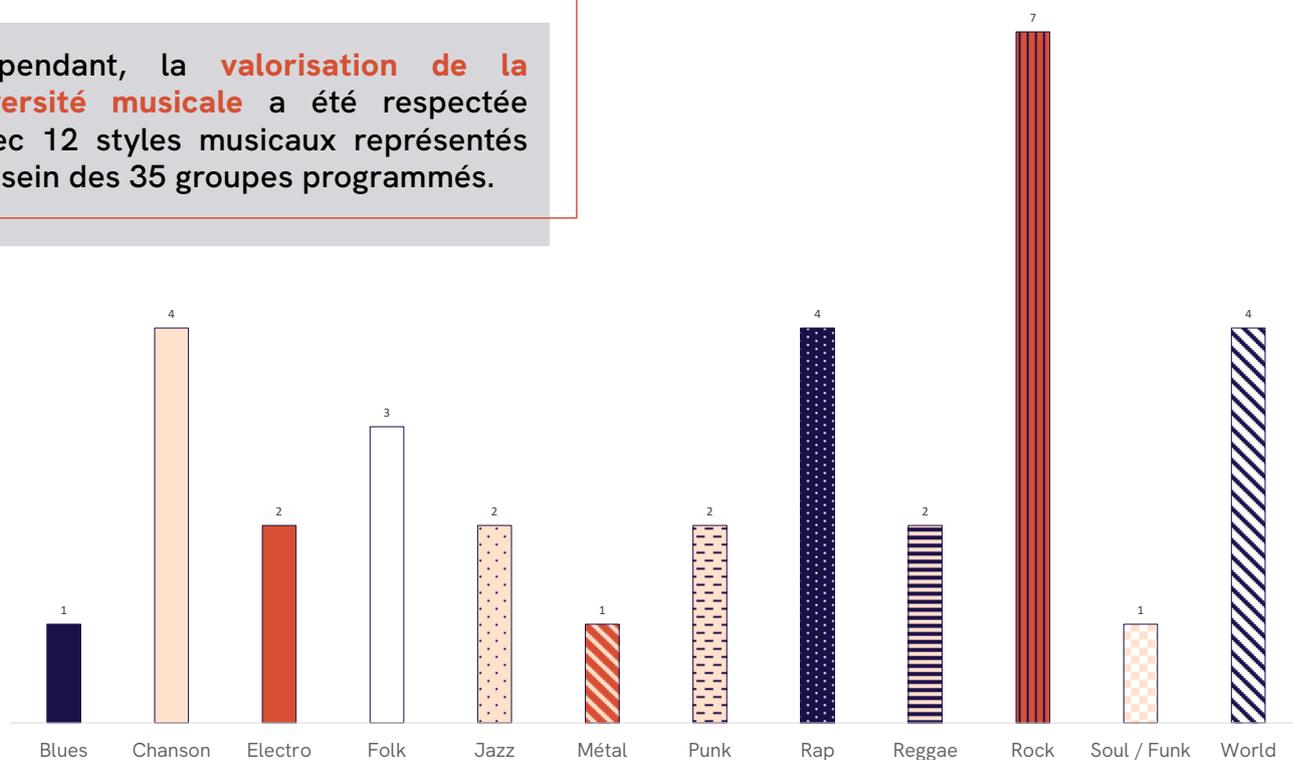
We Hate You Please Die en concert à BJM

Rappel des objectifs 2020

- Représentation exhaustive des grandes familles musicales mais deux axes esthétiques forts : le rap et les musiques extrêmes (metal et punk)
- Travail spécifique à destination des musiques actuelles bretonnes et du monde (Afrique, Amérique, Asie)
- Impératifs en termes de représentation : tendre vers 30 % de groupes avec des leaders féminins, et conserver une proportion de 50 % de groupes bretons
- Une programmation axée vers la découverte et l'émergence : programmation de 8 dates Club à tarif réduit
- Partenariats renouvelés avec les festivals et spécialistes d'esthétiques : organisation de 6 collaborations minimum avec les Vieilles Charrues, les Trans Musicales, Complet'Mandingue, Art Rock, le FAIR, Mass Prod, Holyjuice, etc.
- Accueil de 3 release party de projets locaux
- Développement du « hors les murs » dans l'agglomération : minimum de 2 dates hors-les-murs
- Programmation de propositions inédites sur le territoire régional (rap US, découvertes rap, soirées metal et punk, etc.)
- Création de nouveaux partenariats avec des grands festivals et dispositifs nationaux et internationaux : accueil du Warm Up du Hell Fest en avril 2020, volonté d'accueil de la finale régionale du Buzz Booster, etc.
- Travail sur les publics et préparation d'une enquête sur les habitudes de sortie et d'écoute des habitants de l'agglomération

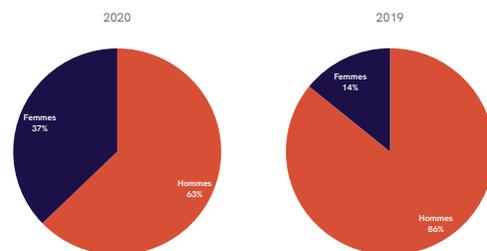
La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de diffusion. Seuls 15 concerts ont été organisés par Bonjour Minuit en 2020 contre 32 en 2019.

Cependant, la **valorisation de la diversité musicale** a été respectée avec 12 styles musicaux représentés au sein des 35 groupes programmés.

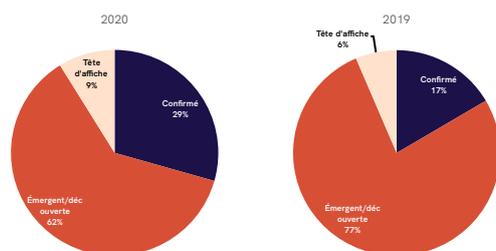


L'obligation d'organiser des concerts en configuration assise à l'automne a fortement influé sur la représentation moins importante du rap et des musiques extrêmes. Le rap reste tout de même le 2ème style musical derrière le rock. La chanson et le jazz, styles musicaux s'adaptant parfaitement aux contraintes, sont particulièrement bien représentés cette année.

L'annulation de la Fête de la Bretagne et l'impossibilité pour les artistes internationaux de se déplacer durant une grande partie de l'année n'ont pas permis de remplir l'objectif de représentation des musiques actuelles bretonnes et du monde même si la carte blanche donnée au label Pagans a affirmé la place des musiques d'ancrage au sein de notre direction artistique.

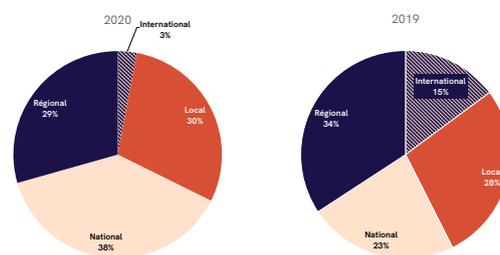


La proportion de femmes sur scène est passée de 14% à 37% en 2020 et les groupes programmés disposaient pour 32% de leadeuses féminines contre 13% en 2019.



Le format Club n'a pas pu être utilisé à partir du 13 mars. Ainsi, seules 2 programmations et l'accueil d'une production extérieure ont pu se dérouler dans cet espace particulièrement dédié aux concerts découverte. Cependant, la part d'artistes émergents dans la programmation reste importante en 2020 (62% contre 77% en 2019). La part de tête d'affiche, trop faible en 2019 (6%), a augmenté (9%).

La volonté affichée de proposer des plateaux internationaux inédits dans le Grand Ouest de rap et de metal a également été rendue impossible par la difficulté à accueillir des artistes internationaux durant une majeure partie de l'année et par le fait que ces styles musicaux se prêtent peu à la configuration assise.



La part de groupes bretons programmés reste élevée (56% contre 64% en 2019), tout comme celle des costarmoricains (25% contre 33%). La part d'artistes nationaux programmés est en augmentation (44% contre 22%) en grande partie du fait de l'absence d'artistes internationaux au sein de la programmation pour cause de Covid.



Soirée carte blanche à Thomas Howard Memorial ♦ Grande Salle, 31.01.2020

La crise sanitaire nous a contraints à annuler les partenariats annuels prévus avec les festivals régionaux auxquels nous nous étions associés.

En revanche, et malgré l'annulation de l'édition 2020 du festival, nous avons accueilli un **concert produit par Art Rock** le 18 septembre 2020.



Les partenariats avec Les Vieilles Charrues, les Trans Musicales et Complet'Mandingue ont été suspendus, dans la mesure où ils n'ont pas pu organiser leurs festivals respectifs. Il en est de même pour les nouveaux partenariats initiés en 2020 avec le Hellfest dont la Warm-Up prévue en avril à Bonjour Minuit a été annulée tout comme la soirée en collaboration avec le festival Astropolis prévue en juin. La finale régionale du Buzz Booster a quant à elle été décalée au printemps 2021. Nous avons également prévu d'accueillir les release party de Thomas Howard Memorial, Acoustic Ladyland et Broken Waltz. Les deux dernières n'ont pas pu avoir lieu pour cause de confinement.

2020 devait également être l'année de déploiement d'une programmation hors-les-murs irriguant le territoire.



Diversion #1, en partenariat avec Le Cri de l'Ormeau à la Chapelle Lamennais, a rassemblé près de 170 personnes le 12 mars 2020.



Parmi les deux concerts hors-les-murs prévus au sein du programme d'activités annuel, seule la soirée Diversion #1 co-organisée avec le Cri de l'Ormeau à la Chapelle Lamennais (Saint-Brieuc) a pu avoir lieu. Nous avons été contraints d'annuler notre plateau rap prévu le 21 juin place de la Grille (Saint-Brieuc) dans le cadre du festival de street art Just Do Paint.

L'étude sur les publics et non publics de Bonjour Minuit a été lancée en novembre 2020. Nous avons missionné le cabinet SoCo (Sociologie et Conseil) pour mener à bien cette enquête dont la restitution est attendue pour l'automne 2021.

Encourager la création, favoriser la circulation des œuvres et des artistes

Création & production



Moundrag en résidence à BJM

Rappel des objectifs 2020

- Affirmer le rôle de structure d'accueil de résidences de création d'artistes en voie de professionnalisation ou professionnels (3 a minima en tenant compte de la direction artistique de la structure et en privilégiant les projets régionaux et/ou émergents) : accueil de la résidence d'Ausgang de la rappeuse Casey en février 2020, Octave Noire en février 2020, etc.
- Proposition de 3 projets au dispositif d'aide à la production mutualisée : Organic Orchestra, Alter Real, Moundrag
- Accueil de différentes typologies de temps de travail scénique court (type pré-production) en lien avec la direction artistique de la structure (esthétiques programmées, valorisation de l'émergence, de la prise de risque artistique) :
 - Mise à disposition gracieuse du plateau contre adhésion des musiciens ou de la structure porteuse du projet pour 9 groupes régionaux amateurs
 - Location du plateau à des tourneurs qui rémunèrent eux-mêmes des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation régionaux ou nationaux (4 à 5 par an)
 - Accueil et salariat de deux projets de l'agglomération en voie de professionnalisation dans la cadre de la mission d'accompagnement de la structure (cf. II.2. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LA PROFESSIONNALISATION)

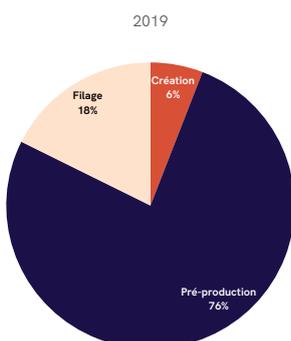
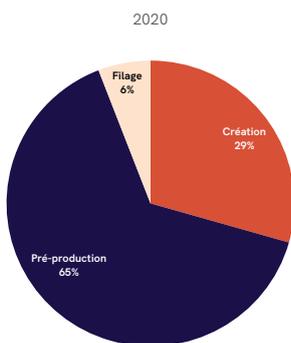
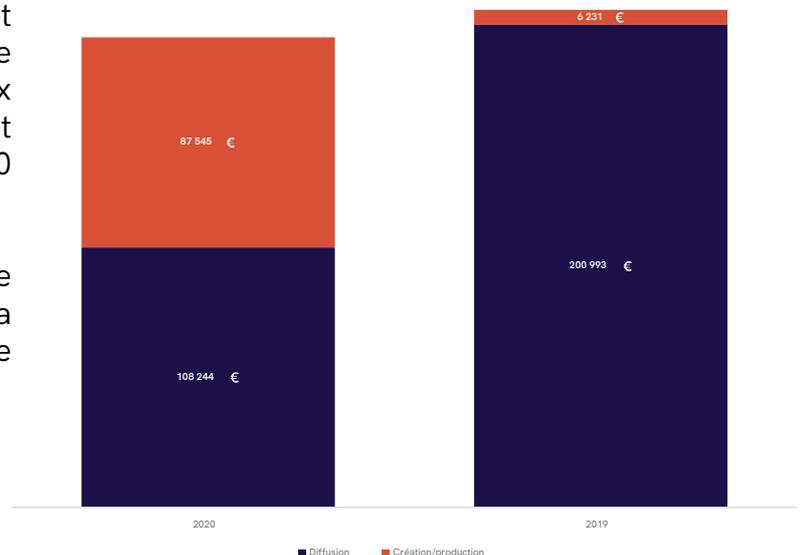
La mission de création et de production est celle qui a le plus évolué entre 2019 et 2020 : une grande part des moyens alloués à la diffusion ont été réorientés vers cette mission.

C'est d'un point de vue budgétaire que ce redéploiement des missions est le plus visible.

En effet, le budget alloué à la création et à la production est passé de 6 231€ en 2019 à 87 545€ en 2020. Le budget 2019 était particulièrement bas dans une logique de limitation des dépenses suite à deux exercices fortement déficitaires mais l'effort fait à destination de cette mission en 2020 est plus que conséquent.

On note d'ailleurs que, malgré la crise, le budget cumulé alloué à la diffusion, la création et la production n'a baissé que de 11 435€ en 2020.

En 2020, on compte **72 jours de travail sur le plateau** de Bonjour Minuit contre 44 en 2019 (et 23 en 2018).



Parmi les 17 résidences accueillies cette année :

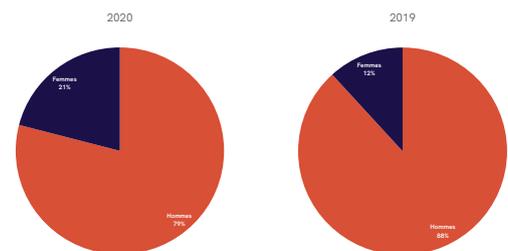
- 5 sont des résidences de création (contre 1 en 2019)
- 7 ont été rémunérées par Bonjour Minuit
- 9 ont concerné des productions déléguées et/ou coproductions pour lesquelles le salariat a été pris en charge par le producteur mais pour lesquelles Bonjour Minuit a sollicité des aides et/ou pris une partie des coûts de production en charge (transports, restauration, hébergement, intervenants artistiques, etc.)
- 1 a consisté à une mise à disposition gratuite du plateau pour la préparation de la release party d'un groupe local.

La disponibilité du plateau a également permis de réaliser des résidences plus longues.

En moyenne, les résidences ont duré **4,24 jours en 2020 contre 3** l'année précédente.



La part de résidences dédiées à la création a, de fait, augmenté. Nous avons également déployé des moyens pour réaliser des reportages sur ces résidences afin de rendre visible au public le process de création souvent peu connu. Exemple ci-dessus durant la résidence de FauxX.



L'enjeu de représentation des musiciennes est également présent au sein des missions de création et production. Leur proportion est en hausse tout comme leur nombre (13 musiciennes en 2020 contre 6 en 2019).

Par ailleurs et pour la première fois, **plusieurs projets ont été proposés à des partenaires dans le cadre du dispositif de production mutualisée**. Nous avons finalement déposé un dossier concernant la compagnie Organic Orchestra (projet ONIRI) avec la Nouvelle Vague (Saint-Malo) et Superforma (Le Mans) ainsi que sur IA404 avec le Novomax (Quimper) et les Trans Musicales (Rennes). Nous avons également réalisé un apport en numéraire sur la production mutualisée de Médine portée par le Tétris (Le Havre) et le 106 (Rouen).

La résidence d'IA404 a d'ores et déjà eu lieu à Bonjour Minuit et celle d'Organic Orchestra se déroule en deux temps dont un premier en décembre 2020. Des temps d'actions culturelles sont prévus en parallèle (cf. SENSIBILISER ET TRANSMETTRE) ainsi que la diffusion de ces 3 projets.

Accompagner l'émergence et la professionnalisation

Accompagnement sur mesure



FauxX en résidence à BJM

Rappel des objectifs 2020

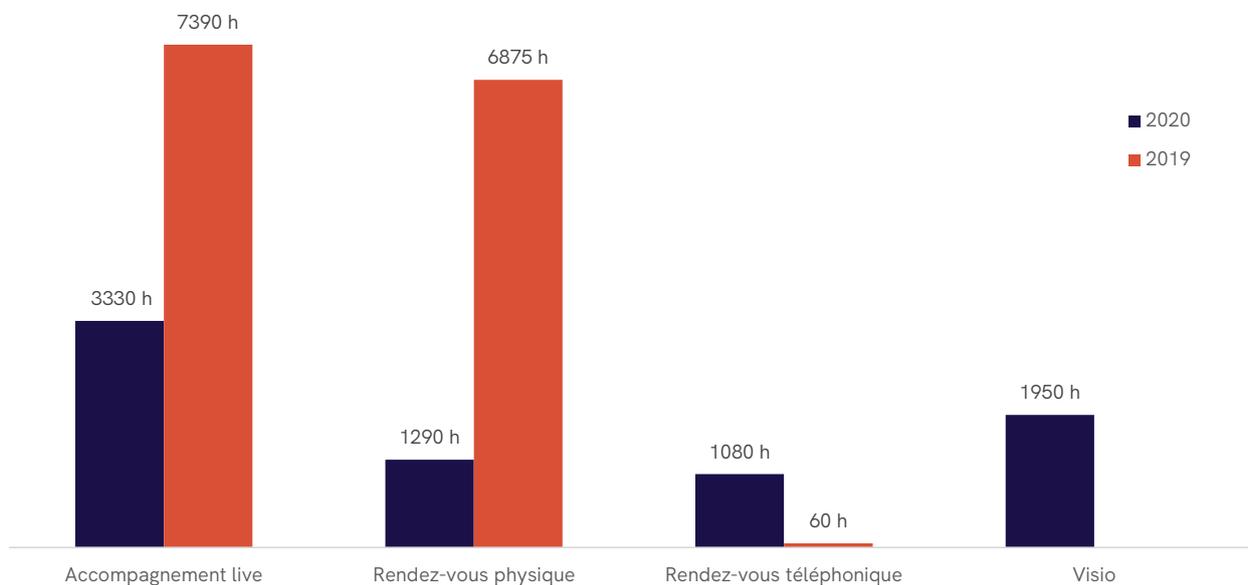
- Accompagnement de 2 groupes en voie de professionnalisation : Alter Real et Moundrag, poursuite de l'appui au projet Rosaire
- Programme sur-mesure, en réponse aux besoins des artistes
- Mise en œuvre d'un appui adapté aux musiciens amateurs fréquentant les studios
- Travail de rédaction du projet d'accompagnement définitif

L'accompagnement a également bénéficié du redéploiement des moyens qui étaient initialement alloués à la diffusion. De fait, plusieurs projets en voie de professionnalisation ont bénéficié de l'accompagnement de Bonjour Minuit :

- Alter Real (electro pop / Saint-Laurent-de-la-Mer) : résidence son, stratégie de développement de projet
- Moundrag (heavy rock / Paimpol) : module structuration, relecture du contrat de label
- FauxX (dark synth / Languueux) : résidences de création son et lumière, module communication
- Levitation Free (pop / Hillion) en partenariat avec Art Rock : résidences de création, modules administration et communication
- Brieg Guerveno (folk / Saint-Brieuc) en partenariat avec les Trans Musicales : résidences de création, répétitions par pupitres, montage de dossiers de subventions

En comptant les groupes amateurs qui ont bénéficié de rendez-vous conseil, de coaching scénique ou de temps dédiés ce sont 19 groupes de tous niveaux qui ont bénéficié de l'accompagnement de Bonjour Minuit en 2020.

La fermeture des studios de répétition durant la majeure partie de l'année et la mise en œuvre de protocoles sanitaires stricts compliquant l'accueil des musiciens dans nos locaux nous ont incité à **déployer l'appui aux musiciens en version numérique**. Ainsi, plusieurs rendez-vous ont pu être réalisés en visio avec notre régisseur des studios ou d'autres membres de l'équipe selon les sujets.

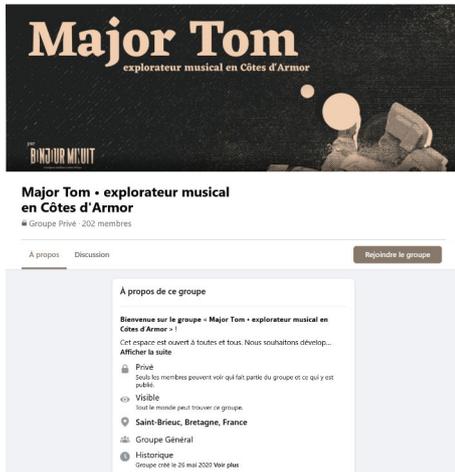


Le fait de ne pas pouvoir accueillir de groupes amateurs pendant une grande partie de l'année explique également cette baisse. En effet, les groupes professionnels accueillis

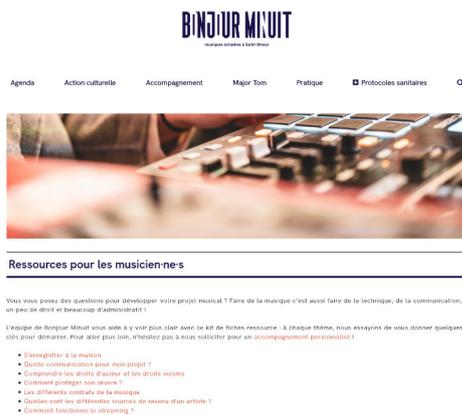
en résidence ont bénéficié de l'appui d'intervenants extérieurs (metteurs en scènes, chorégraphes, coachs vocaux, etc.) alors que la majorité des temps d'accompagnement live de 2019 concernait des filages, diagnostics scéniques et coachings de groupes amateurs encadrés par le chargé d'accompagnement de Bonjour Minuit dans le Club.

Le volume d'heures de l'équipe dédié à l'appui des musiciens locaux est évidemment en baisse compte tenu de la situation (**7 650 heures contre 14 325 en 2019**).

La fermeture imposée des studios de répétition nous a amenés à créer un pôle ressources baptisé « Major Tom ».



En complément de ces temps dédiés, nous avons créé une page Facebook dédiée à la ressource et à l'échange entre musiciens des Côtes d'Armor. Nommée Major Tom, elle nous a permis de garder le lien avec les musiciens et de questionner leurs besoins durant cette période.



Suite à cela, des fiches pratiques ont été réalisées sur les thématiques souhaitées par les groupes (les droits d'auteur, les contrats, le streaming, la communication, etc.)



Afin de rendre plus visible la mission d'accompagnement, nous avons profité du premier confinement pour réaliser deux podcasts expliquant en détail le travail réalisé avec le groupe Moundrag. Ces podcasts ont été réalisés et diffusés dans le cadre de la série éphémère Major Tom (cf. VISIBILITÉ).

Enfin, ne souhaitant pas formaliser un dispositif qui peut s'avérer contraignant et dont la temporalité correspond difficilement à celle des groupes en développement, nous avons décidé de poursuivre l'expérimentation autour de la mission d'accompagnement pour la durée de la CPO soit jusqu'en 2022.

Accompagner l'émergence et la professionnalisation

Valorisation de la scène locale



Le studio de répétition principal à BJM

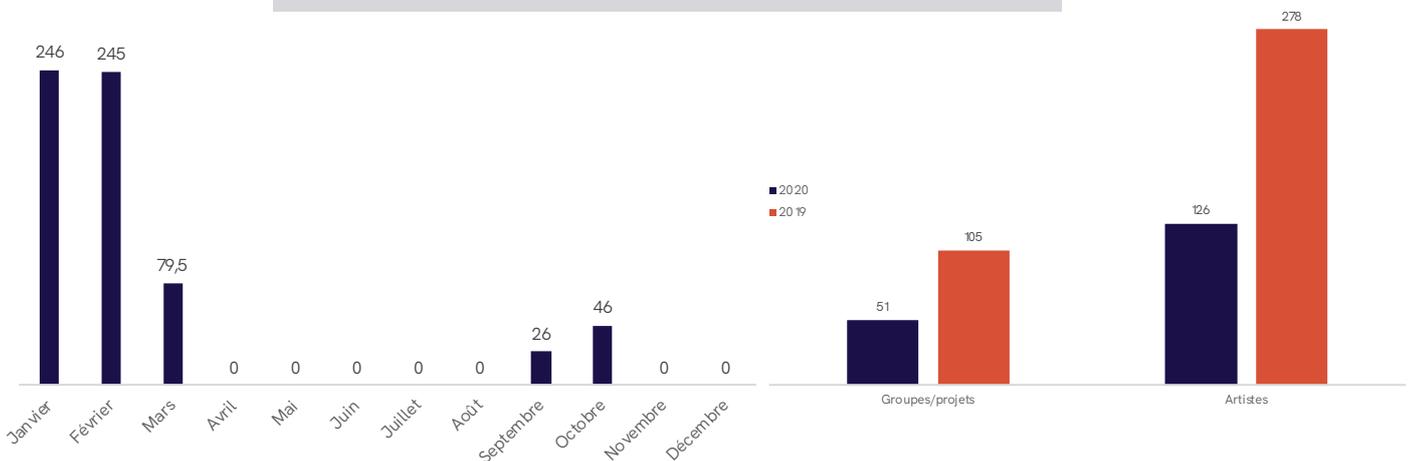
Rappel des objectifs 2020

- Poursuite du travail de « recrutement » de nouveaux usagers des studios, notamment vers les musiciennes et les esthétiques peu représentées (rap et musiques électroniques)
- Organisation d'une soirée « Les studios partent en live » pour 4 à 6 groupes amateurs et organisation de 2 soirées « Inclubateur » pour 2 groupes amateurs avancés
- Travail de réseau autour des 2 groupes en voie de professionnalisation accompagnés pour étoffer l'accompagnement et faciliter leur diffusion sur le territoire régional
- Nouvel accompagnement croisé d'un groupe local avec le festival Art Rock

La vision macro de l'activité des studios de répétition permet de se rendre compte de la baisse d'activité phénoménale en 2020. Le nombre de projets et d'artistes accueillis a été divisé par plus de deux.

Les studios n'ont été ouverts que 2 mois et demi en configuration normale avant le premier confinement et deux mois en configuration réduite (un groupe par jour et par studio) avant le second.

■ Heures de répétitions



De fait, le travail réalisé en 2019 concernant le recrutement de musiciennes et d'artistes pratiquant des styles moins représentés a subi un coup d'arrêt. **Cet objectif reste primordial en 2021.**

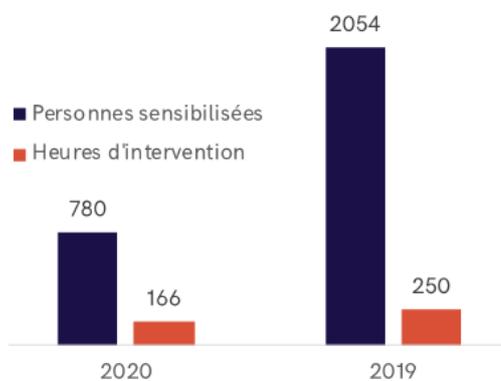
Les évènements dédiés à la valorisation des groupes des studios ont doublement pâti de la situation sanitaire. En effet, les groupes n'ayant pu répéter durant une grande partie de l'année, ils n'ont pas pu se préparer aux temps forts habituels que sont « Les studios partent en live » et « Inclubateur ». De plus, le temps fort dédié à la pratique amateur co-organisé avec le RPM (Recherche en Pédagogie Musicale) autour du documentaire « Bande d'amateurs » prévu le 10 octobre 2020 a finalement été reporté à une date ultérieure car une des intervenantes était cas contact.



La diffusion ayant subi un coup d'arrêt brutal, l'ambition de permettre aux groupes accompagnés les plus avancés de circuler au sein du territoire régional n'a évidemment pas pu être atteint. En revanche, et malgré l'annulation de l'édition 2020 du festival, **Art Rock et Bonjour Minuit ont initié l'accompagnement croisé du groupe Levitation Free.** En plus des résidences dédiées au travail scénique, les équipes de Bonjour Minuit et d'Art Rock ont animé des ateliers communs autour de la structuration du projet et de la communication.

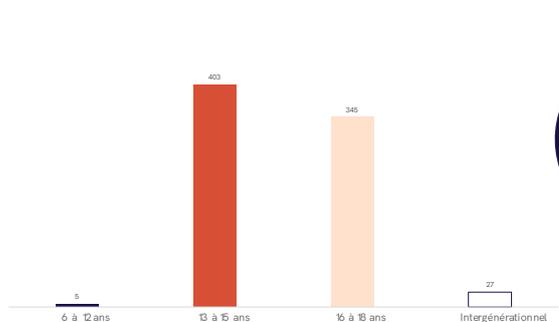
Sensibiliser et transmettre

Projet de Territoire 2020

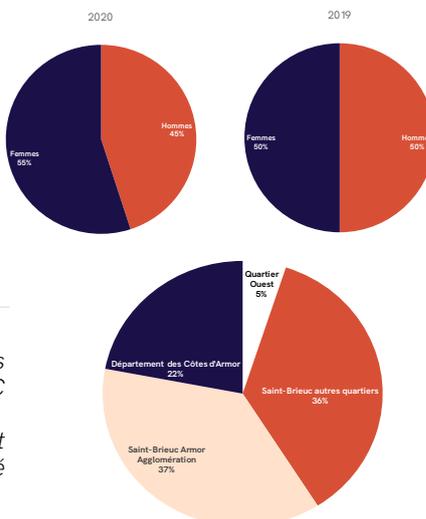


Le nombre de personnes sensibilisées par nos actions culturelles et nos projets d'éducation artistique et culturelle est en forte baisse en 2020. Cette baisse est due en premier lieu à l'impossibilité de mener les projets prévus en milieu hospitalier et pénitentiaire pendant une longue partie de l'année. Les protocoles sanitaires stricts ont également limité le nombre de personnes touchées par les actions.

Cependant, **nombre de projets menés avec des scolaires ou des habitants du quartier ont pu se tenir.** C'est pourquoi la baisse du nombre de participants (-62%) est plus importante que celle du volume d'heures d'intervention (-33,6%). Les actions culturelles ont donc été plutôt épargnées par le contexte même si 2020 devait consister en une année de fort déploiement de cette mission.



Un regard sur les tranches d'âges sensibilisées montre la prédominance des projets d'EAC organisés auprès de collégiens et de lycéens. Le public intergénérationnel (27 personnes) est constitué des habitants du quartier ayant participé au projet « Voisins Voisines » (cf. ci-après)



La part des participantes aux actions culturelles reste importante. Les femmes sont même majoritaires parmi les bénéficiaires de projets d'actions culturelles et d'éducation artistique et culturelle.

Contrairement à 2019 où l'intégralité des personnes sensibilisées résidaient dans l'agglomération de Saint-Brieuc, **presque un quart des bénéficiaires d'actions culturelles sont domiciliés dans le département mais en dehors de l'agglomération.** Ceci est dû exclusivement au projet Rhizomes se déroulant dans 4 collèges du sud du département (cf. ci-après).

Sensibiliser et transmettre

Action culturelle



Enregistrement de « Voisins, Voisines »

Rappel des objectifs 2020

- Poursuite des visites de salle
- Développement de l'offre de diffusion jeune public
- Travail en lien avec les artistes en résidence et les artistes accompagnés ou suivis dans le cadre du dispositif de production mutualisée
- Dépôt d'un projet artistique et culturel de territoire auprès du Département
- Ateliers, organisation et diffusion de concerts à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc
- Poursuite de « Bon Voisinage » projet d'action culturelle co-construit avec les habitants du quartier du Point du Jour
- Lancement du travail avec le milieu hospitalier (Clinique du Val Josselin et CAMSP Horizons)

La structure ayant été fermée plusieurs mois au public, **la visite de salle est l'action culturelle qui a le plus souffert de la crise sanitaire**. En 2020, seulement 20 personnes ont participé à des visites contre 280 en 2019. De même, le développement de l'offre jeune public a été contraint par les différentes fermetures et l'impossibilité de recevoir les séances scolaires. 4 séances ont été programmées mais seulement 2 ont donc pu avoir lieu.

Les actions culturelles ont également été particulièrement compliquées à organiser en milieu pénitentiaire cette année. Les projets reprendront en 2021 avec les ateliers et le concert d'IA404, groupe accompagné dans le cadre du dispositif de production mutualisée. Cependant, les concerts ont continué à être diffusés sur le canal interne de la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc.

La reprise des activités durant l'été a permis à de nouveaux projets d'action culturelle de voir le jour.

Les artistes accompagnés Xavier Laporte (Alter Real) et Sébastien Jamet (Levitation Free) ont mené des actions avec les habitants du quartier et les enfants ne partant pas en vacances.



Atelier de MAO en août 2020

La première a consisté en des ateliers de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) par Xavier Laporte qui ont permis à 6 jeunes âgés de 11 à 16 ans résidant dans le quartier de découvrir une pratique artistique, de rencontrer un artiste professionnel du territoire et d'être accompagnés à la création de plusieurs morceaux de musique en s'appuyant sur leurs goûts et sensibilités. Malgré un protocole sanitaire strict, mais nécessaire pour permettre l'accueil du public en toute sécurité, empêchant de fait l'utilisation « normale » des instruments de M.A.O, les 6 jeunes participants sont parvenus à créer 3 morceaux de musique en 9 heures.

Alors que ces jeunes sont majoritairement sensibles au rap, nous constatons que leurs créations musicales ne reprennent pas les codes de cette musique, les jeunes ont donc expérimenté. Le nombre important de questions posées à Xavier démontre l'intérêt que les participants ont eu pour cet atelier.

La deuxième action est venue compléter un projet initié par le Centre Social La Ruche. En effet, la structure voisine de Bonjour Minuit avait lancé pendant le premier confinement un appel à témoignages pour les habitants, concernant leur ressenti sur cette situation inédite. Plutôt que de seulement enregistrer ces textes, poèmes et messages, nous avons décidé de profiter de cette matière riche pour créer un objet hybride, artistique et testimonial. Accompagnés par la comédienne Paule Vernin de la compagnie



Atelier d'écriture pendant « Voisins Voisines » en septembre 2020



Enregistrements pendant « Voisins Voisines » en septembre 2020

briochine Le Grand Appétit, 15 habitants âgés de 10 à 75 ans ont pris part à des ateliers participatifs et posé leurs voix dans les studios de Bonjour Minuit. Sébastien Jamet a ensuite mis en musique ces enregistrements et a créé des podcasts reprenant une journée-type de confinement. Une restitution publique de ce projet finalement intitulé « Voisins Voisines » a été réalisée pendant la fête de rentrée Happy Day puis une seconde a été programmée dans le Club de Bonjour Minuit. Ce projet a permis une synergie intéressante entre des structures du quartier et a surtout réuni des habitants qui ont particulièrement souffert de l'isolement durant ce confinement. Malgré un protocole sanitaire là-aussi compliqué pour les enregistrements et une participation inégale sur les 5 jours d'écriture (3 personnes en début de semaine puis 13 ensuite), ce projet est une véritable réussite qui a permis aux habitants de produire un objet artistique dans une démarche éminemment collective.

Bonjour Minuit
« Voisins, voisines » : le midi

SOUNDCLOUD
Partager

2:38

7

Bonjour Minuit
« Voisins, voisines » : l'après-midi

SOUNDCLOUD
Partager

2:32

9

Bonjour Minuit
« Voisins, voisines » : le soir

SOUNDCLOUD
Partager

3:27

6

La rencontre avec les artistes en résidence a également été réalisée à chaque fois que cela était autorisé. Ce fût notamment le cas lors de la résidence d'Ausgang durant laquelle les jeunes de l'IME de Plaintel qui participaient à un projet autour de la MAO et du sound design ont pu rencontrer les musiciens et assister à un filage du groupe.



Rencontre entre l'IME des Mauriers et Ausgang

D'autres projets d'action culturelle ont été maintenus, qu'il s'agisse d'ateliers DJing dispensés aux internes du lycée Jean Moulin voisin de Bonjour Minuit ou d'une formation son à destination des élèves des écoles de musiques actuelles de l'agglomération qui a permis aux participants de travailler les aspects théoriques et pratiques de la technique du son en studio et sur scène.

En revanche, le projet « Les petits riens » porté par La Passerelle et la clinique du Val Josselin a été reporté sur l'année 2021. Nous accueillerons les ateliers musicaux menés par l'artiste Jeff Alluin en mai 2021.



En parallèle, nous avons imaginé en 2020 un projet avec le CAMSP Horizons de Saint-Brieuc à destination des enfants de 0 à 6 ans souffrant de troubles du développement. Nous y ferons intervenir les artistes Soco et Mosaiï qui mèneront des ateliers en lien avec le spectacle Sococoon (manipulation et exploration sensorielle, fabrication d'instruments et de guirlandes textiles et musicales, etc.) Les ateliers seront rythmés par des intermèdes musicaux et auront comme visée de faire émerger une envie participative des parents et des enfants, de renforcer le lien parent/enfant par le biais de l'interaction artistique et d'un langage non verbal tout en valorisant les compétences du parent en utilisant l'art comme médiateur.

Sensibiliser et transmettre

Education artistique & culturelle



Rappel des objectifs 2020

- Poursuite des conférences en milieu scolaire
- Organisation de deux résidences dans des collèges briochins : Blutch à Jean Macé, Octave Noire à Jean Racine
- Poursuite du projet de territoire avec la DAAC et l'artiste Blutch à Guingamp et Saint-Brieuc

Les conférences avaient bien commencé avec 8 rencontres traitant l'électronique dans la musique, menées par notre chargé d'action culturelle auprès d'élèves du collège Jean Macé et du lycée Jean Moulin (Saint-Brieuc) impliqués dans le projet de territoire de la Direction Académique de l'Action Culturelle (DAAC). Elles ont évidemment eu un coup d'arrêt dès mars et ne devraient reprendre qu'en 2021.

Cependant, le projet Rhizomes, qui se déroulera majoritairement en 2021 dans 4 collèges du sud du département, a permis de relancer cette activité avec des conférences musicales portées par l'artiste Sapritch. La volonté d'aller vers les établissements scolaires moins susceptibles de participer à des projets d'EAC au long cours est particulièrement prégnante dans le projet.

«Rhizomes» permet de déployer la mission d'EAC à l'échelle départementale alors que celle-ci se déroulait jusqu'à présent uniquement à Saint-Brieuc et dans les communes de la « petite couronne » de l'agglomération.

Les deux résidences en collèges prévues ont pu avoir lieu même si les restitutions prévues sur scène n'ont pu se tenir. **Nous avons cependant pu imaginer de nouveaux formats de restitutions**, notamment en procédant à l'enregistrement des morceaux écrits par les collégiens dans le cadre de la résidence d'Octave Noire.

Malgré le confinement, la majorité des actions prévues sur le projet de territoire ont pu avoir lieu :

- rencontres et ateliers entre l'artiste Blutch et les collégiens de Jean Macé et les lycéens de Jean Moulin
- visites de Bonjour Minuit
- conférences sur l'histoire des musiques électroniques

Seule la restitution prévue le 12 mai a dû être annulée, ce qui n'a pas permis la rencontre entre collégiens et lycéens. Un nouveau temps fort est imaginé en 2021.



Affirmer l'engagement territorial et citoyen

Travail en réseau



Journée de travail du réseau Supermab

Rappel des objectifs 2020 :

- Partenariats plus affirmés avec les acteurs culturels du département, notamment les festivals et les cafés-concerts
- Investissement dans le comité de pilotage de l'espace de coopération
- Poursuite du travail au sein du réseau breton ApresMai
- Participation au Conseil National du SMA et lien avec les adhérents bretons du syndicat
- Projets en réseau avec des scènes de musiques actuelles d'autres territoires autour de la diffusion, de l'accompagnement ou de l'action Culturelle
- Développement des partenariats s'inscrivant dans la valorisation de l'expertise artistique de la structure (participation à de nouveaux jurys de tremplins et de dispositifs d'accompagnement régionaux et nationaux) : iNOUÏS du Printemps de Bourges, l'Ampli Ouest France, Buzz Booster, Go Ouest, etc.

La situation sanitaire a compliqué le travail en réseau avec d'autres SMAC hors-région. Cependant, la participation de Bonjour Minuit à des productions mutualisées avec des structures normandes et ligériennes constitue un premier niveau de partenariat, qui pourra être développé dans les années à venir.

Malgré l'impossibilité de mener la majorité de nos partenariats (cf. DIFFUSION), certains ont pu être réalisés notamment avec Art Rock (co-organisation d'un concert et accompagnement croisé de Levitation Free), les Trans Musicales (accompagnement croisé de Brieg Guerveno) ou le Cri de l'Ormeau (co-organisation du concert Diversion #1).

Le lien avec les cafés-concerts a été difficile à maintenir tant leur activité a également été impactée par la crise sanitaire. Cependant, Bonjour Minuit a participé le 25 novembre 2020 aux États généraux du droit à la fête portés par le collectif Culture Bar-Bars en partenariat avec le Cessonnois, café-concert de Saint-Brieuc.



Avec l'équipe d'Art Rock

Le directeur de Bonjour Minuit a participé activement à la création de l'espace de coopération en s'investissant au sein du comité de pilotage. De plus, Bonjour Minuit a accueilli le dernier rassemblement organisé par le collectif le 3 octobre 2020 durant lequel celui-ci a choisi le nom de Supermab. Enfin, le coordinateur de Supermab dispose d'un bureau au sein de l'équipement de Bonjour Minuit. Les salariés de Bonjour Minuit continuent quant à eux de participer aux groupes de travail sur l'administration, l'accompagnement, la communication et l'action culturelle.

Le directeur de la structure est membre du CA d'AprèsMai et a été réélu en septembre 2020 pour un second mandat au Conseil national du SMA au titre de représentant de la Région Bretagne avec Justine Le Joncour (L'Armada Productions).

Dans une optique de mise en réseau et de valorisation de l'expertise artistique de la structure, la directrice de la programmation de Bonjour Minuit a participé aux jury des iNOUÏS du Printemps de Bourges, de la compilation régionale Go Ouest portée par l'Antipode (Rennes) et du Buzz Booster. Le tremplin l'Ampli Ouest France n'a pas eu lieu cette année.

Affirmer l'engagement territorial et citoyen

Lieu de dialogue et de vie



Happy Day #3

Rappel des objectifs 2020 :

- Poursuite de l'organisation de 8 afterworks gratuits Kamehameha Club sous la direction artistique de Julien Tiné
- Travail autour de l'accueil des publics malentendants et refonte du site Internet tenant compte des problématiques d'accessibilité
- Organisation de la troisième édition de la fête de rentrée mi-septembre « Happy Day #3 »
- Poursuite d'une politique tarifaire adaptée et modulaire

Les soirées Kamehameha Club devaient être organisées mensuellement de février à mai et de septembre à décembre. Elles devaient permettre de faire du club de Bonjour Minuit un lieu de vie qui manque au quartier et de programmer plus d'une quinzaine de DJ's locaux. Cependant, seule l'édition du mois de février a pu se tenir. Compte-tenu du confinement et de l'impossibilité à organiser cet évènement avec notre protocole sanitaire nous avons été contraints de le mettre en pause.

En termes d'accessibilité, **la réparation de la boucle magnétique est actuellement en cours**. La refonte du site web de la structure a en revanche été réalisée en interne dans un premier temps. La création d'un nouveau site est corrélée au déploiement de la nouvelle stratégie de communication en 2022.

L'accessibilité ne concerne pas que l'accueil des personnes en situation de handicap. Avec un billet moyen de 12,84€ en Grande salle et 7,08€ en Club, la politique tarifaire de Bonjour Minuit se situe dans la moyenne basse de celle pratiquée par les équipements de même type et contribue à n'exclure personne.

L'organisation d'une édition de notre fête de rentrée «Happy Day #3» telle que nous la connaissions (public debout, allers-retours permanents entre l'intérieur et l'extérieur, jeux pour les enfants, animations déambulatoires, etc.) a rapidement été abandonnée compte-tenu des protocoles sanitaires en cours à cette période (jauge de 100 personnes maximum, interdiction du debout, barriérage du site pour contrôler la jauge, service à table, port du masque obligatoire, pas de restauration, etc.).

Nous avons cependant tenu à maintenir ce temps fort du quartier qui a rassemblé environ 300 spectateurs sur la journée. Des concerts d'artistes régionaux ont été proposés place Nina Simone où des transats étaient installés. Le hall de la salle a accueilli quant à lui la restitution du projet «Voisins Voisines».



2. PILOTAGE ET RAYONNEMENT



Moyens humains et matériels

Mode de gouvernance et fonctionnement associatif



Rencontre bénévoles à BJM

Rappel des objectifs 2020 :

- Maintien de la fréquence des réunions d'instances associatives (CA et bureau) et lien plus affirmé avec les salariés
- Organisation de deux soirées de présentation des missions de bénévoles et d'une soirée de remerciements
- Mise en place de modules de formation à destination des dirigeants associatifs

La fréquence d'un conseil d'administration par trimestre a été maintenue même si ceux-ci se sont principalement déroulés en visio. Durant ces réunions, et comme l'an dernier, des salariés ont été invités pour traiter de sujets les concernant (projet, budget et communication notamment).

La vie associative a cependant été particulièrement impactée par la crise sanitaire. L'Assemblée générale de l'association a par exemple dû se tenir en visio. Par ailleurs, nous avons lancé en 2020 les « Cafés découverte » afin de créer des moments privilégiés à destination des adhérents. Ces temps permettent de présenter la programmation, les missions de bénévolat ou les actions moins médiatisées de la salle. Cependant, nous avons été contraints d'arrêter ces rendez-vous en mars pour cause de confinement. Seulement deux « Cafés découverte » ont donc eu lieu.

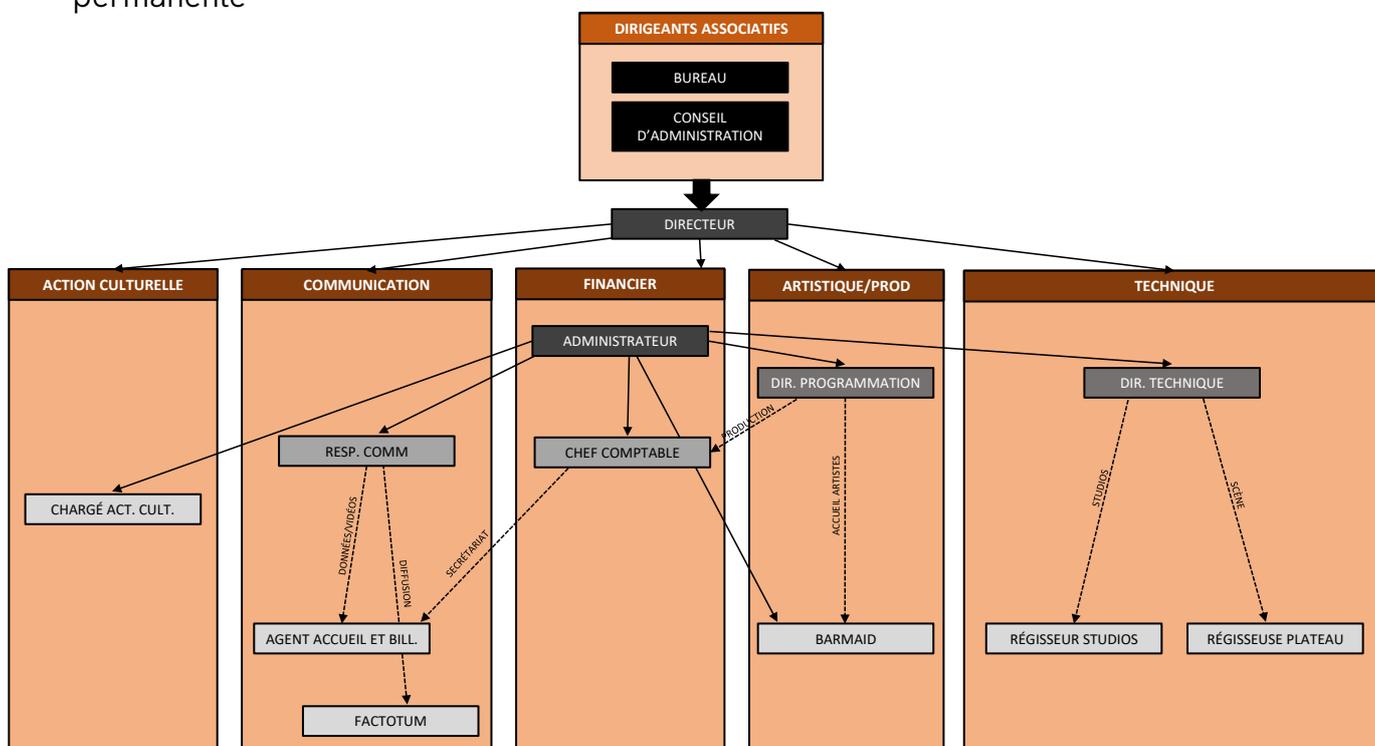
Compte-tenu de la difficulté à se projeter sur l'organisation de formations, nous avons préféré reporter à 2021 notre programme de formation pour les bénévoles de l'association.

Moyens humains et matériels

Gestion humaine et management

Rappel des objectifs 2020 :

- Modification de l'organigramme : passage de la chargée de communication en responsable de la communication (statut cadre) et recrutement de 2 temps partiels en technique et communication pour finaliser la structuration de l'équipe permanente
- Augmentation des plus bas salaires afin de réduire l'écart salarial au sein de l'équipe permanente



En plus du passage de la chargée de communication en responsable de communication, le régisseur général de la structure a vu son poste évoluer en directeur technique. Celui-ci encadre désormais un pôle technique constitué de 3 salariés permanents qu'il constitue avec la régisseuse plateau recrutée en août 2020 et le régisseur des studios étant arrivé en septembre 2020. Le poste de programmatrice a également évolué en directrice de la programmation qui encadre désormais les salariés en charge de la production. Comme prévu, le factotum et l'agent d'accueil et de billetterie ont bénéficié en début d'année d'augmentations qui réduisent l'écart salarial au sein de l'équipe permanente.

L'organigramme est désormais plus cohérent et presque complet. Un renfort serait cependant souhaitable sur des missions de communication numérique et de production de contenus multimédias. Ce poste compléterait idéalement l'organigramme mais reste corrélé à une hausse de budget non envisageable actuellement.

La structuration RH de Bonjour Minuit a considérablement avancé en 2020 avec la mise en œuvre du CSE, la signature de l'accord d'entreprise, la formalisation de l'organigramme ainsi que la rédaction des fiches de poste de l'intégralité des salariés.

Dans un **souci d'horizontalité et de participation**, l'accord d'entreprise a été discuté entre la direction salariée et les représentants du personnel élus au CSE à chaque étape de sa rédaction.

Cette écriture a donc donné lieu à 7 rendez-vous de négociation et à autant de rencontres entre délégués et salariés ainsi qu'entre le bureau et la direction. Au final, ce sont donc 21 réunions qui ont permis d'arriver à la signature du premier accord d'entreprise de l'association, qui vient structurer

les conditions de travail et les garanties sociales des salariés de Bonjour Minuit qui reposaient jusqu'alors sur des usages peu partagés et mal définis.

Si la crise sanitaire a permis de mener ces chantiers de front, elle a également mis à rude épreuve le management de l'équipe qui a dû fonctionner avec un recours forcé au télétravail, des perspectives souvent floues de reprise d'activités et des baisses d'activités inégales selon les postes. Très tôt, il a été décidé par le conseil d'administration que **Bonjour Minuit n'aurait pas recours au chômage partiel par solidarité avec les entreprises en difficulté**. L'association a également maintenu les salaires des salariés permanents et ne les a pas forcés à poser des congés durant les confinements. **Les salariés intermittents ont également bénéficié de ce soutien**, les salaires des artistes et techniciens embauchés en direct ayant été maintenus sur les dates annulées. Ce positionnement que l'association a voulu exemplaire afin de soutenir toutes les parties prenantes de la filière, a également été symbolisé par le paiement de tout ou partie des contrats de cession aux producteurs des spectacles et de tous les contrats de restauration sur les dates annulées. Les acomptes ont également été versés aux producteurs des dates reportées afin de leur garantir la trésorerie nécessaire au maintien de leur activité.

Afin d'encadrer au mieux le travail dans cette situation inédite, le CHSCT de la structure s'est réuni 6 fois durant l'année afin de **rédiger, amender et compléter les protocoles sanitaires** liés à la reprise du travail dans les bureaux, à l'accueil d'artistes en résidence et en répétition ainsi que celui lié à l'accueil du public.

Moyens humains et matériels

Moyens matériels



Les voiles, ajout du Patio 2020

Rappel des objectifs 2020 :

- Écriture d'un projet technique et dépôt de dossiers de financement pour l'investissement en matériels techniques
- Réalisation des travaux urgents : couverture d'une partie du patio, rénovation de la cuisine, déménagement de l'espace de restauration

Le projet technique a été rédigé en 2019. Cependant, les subventions exceptionnelles que nous avons sollicitées à ce sujet n'ont pas été suivies compte-tenu de la crise sanitaire. Ces demandes seront donc de nouveau réalisées en 2021.

Notre équipe a cependant réalisé en autonomie de nombreux travaux et aménagements. L'espace de restauration a été déménagé au rez-de-chaussée afin de faciliter le service et l'accès. Nous sommes toujours en attente de la validation des travaux de la cuisine par la Ville de Saint-Brieuc. La couverture du patio a été réalisée avec l'entreprise briochine Reactive Sails et nous avons réalisé de nombreux travaux de peinture et de rafraîchissement des espaces dans les bureaux, les studios et le Club.

Rayonnement

Visibilité



Rappel des objectifs 2020

- Lancement de nouveaux cycles de programmation de janvier à décembre en 5 bimestres (janvier/février, mars/avril, mai/juin, septembre/octobre, novembre/décembre)
- Diffusion de 2 fanzines par an sur les activités hors-diffusion de Bonjour Minuit
- Déploiement d'une stratégie web plus affirmée en lien avec l'ouverture de la plateforme de billetterie et le nouveau site Internet de la structure

Cette année, **nous avons souhaité quitter le calendrier de saison culturelle**, pour une année découpée en cinq phases de 2 mois, allant de janvier à décembre (à l'exception de l'été, lorsque notre activité ralentit). Outre la souplesse de fonctionnement apportée, cela nous permet avant tout de mieux valoriser le modèle de lieu de vie défendu par le projet.

Pour les cinq tableaux du visuel, nous avons choisi le thème de la rencontre dont notre graphiste, Culotte Graphics, s'est emparé ainsi : « *Celle d'inconnus qui se croisent, s'observent et se rapprochent au gré des sons, des couleurs. Une danse à deux, puis la danse d'une foule. Chaque visuel est pensé dans une dynamique d'évolution par rapport au précédent : les personnages qui se rapprochent jusqu'à se mêler les uns aux autres, l'accumulation d'éléments et de couleurs, de cycle du soleil / de la lune.* » — Culotte Graphics

Les rendez-vous hors-les-murs ont leur propre identité : pour Happy Day, une nouvelle graphiste a été sollicitée et c'est Sandrine Carbonnier qui a créé l'identité autour de l'esprit de cette fête. Pour Diversion, en partenariat avec le Cri de l'Ormeau, le visuel a été créé par Julien Henry autour de l'identification du lieu.



En plein confinement et alors que nos activités étaient suspendues par le contexte sanitaire, nous avons cherché comment maintenir le lien sans pouvoir accueillir de public.

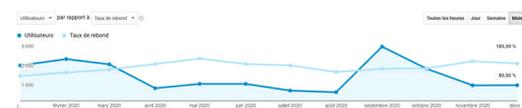
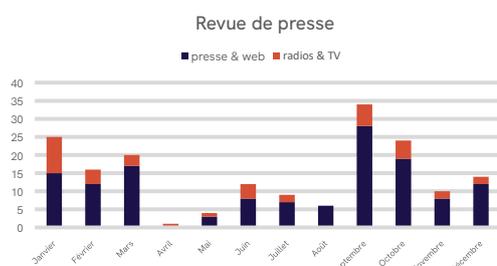
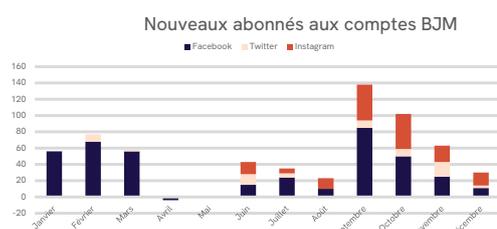
Avec l'aide de Radio Activ', nous avons enregistré une série de podcasts pour revenir sur les projets et les concerts qui auraient dû avoir lieu au printemps 2020. Ces podcasts éphémères se sont arrêtés à l'été 2020, mais ils reviendront peut-être de nouveaux au gré de nos prochaines activités.

La distribution des supports a forcément été impactée par l'actualité, que ce soit la suspension de notre activité ou la fermeture de certains types de lieux mais également certains commerces n'acceptant plus les flyers pour limiter les manipulations. Les formats, quantités et rythmes d'édition ont été constamment adaptés à l'actualité sanitaire, et de nouveaux outils de suivi ont été mis en place en interne en cours d'année.

En 2020, nous avons lancé un nouveau support : le magazine **Major Tom**. Destiné à remplacer les anciens programmes, il est avant tout un journal de bord de la structure et de son territoire. Il met en avant l'action culturelle, l'accompagnement, la vie associative et du territoire. Le magazine, également réalisé par Culotte Graphics, a été conçu dans une esthétique rappelant les fanzines et en bichromie pour alléger le budget d'impression. La couverture reprend le thème de l'exploration qui a inspiré son nom.



L'année 2020 devait être la première année entièrement dédiée à la nouvelle communication de **Bonjour Minuit**. La réalité de la crise sanitaire en a décidé tout autrement. Malgré cette extrême perturbation de nos activités, nous pouvons faire les constats suivants :



- Si les publics se sont moins intéressés à nous lorsque nous étions à l'arrêt, la moindre reprise d'activité s'est matérialisée par un retour net sur nos supports web : il ne semble pas avoir eu de rupture.
- La bascule de noms de La Citrouille à Bonjour Minuit s'est poursuivie sans encombre, notamment par la réorientation du trafic web sur le nom de domaine BJM et des mentions dans la revue de presse ne faisant plus référence à La Citrouille.

L'enjeu de communication principal de cette année était de réorganiser la production des supports : s'il est difficile de faire un bilan qui servirait de point de référence, il semble que l'organisation bimestrielle et l'ajout du magazine s'adaptent bien au projet défendu. La diffusion a été fortement perturbée mais les quelques retours publics ne montrent pas qu'une remise en question soit nécessaire.

L'objectif d'inscrire la structure dans une démarche de développement durable est présent dans le projet artistique et culturel 2019-2022. Si aucune mise en œuvre n'était prévue en 2020, nous avons pris de l'avance.

Avant même le début de la crise sanitaire, nous avons pris la décision de travailler avec le restaurant vegan L'Ours Herbivore situé à Saint-Brieuc pour les repas des équipes artistiques, techniques et administratives accueillies sur nos différentes productions (concerts et résidences). **Le fait de fournir des repas non carnés et composés à 90% de produits locaux a réduit considérablement l'impact carbone de notre activité de restauration.** Le partenariat avec cette petite entreprise a également permis de lui fournir un nombre conséquent et régulier de commandes indispensable à un bon développement d'activité. Nous avons décidé de payer les factures des repas prévus pour les concerts annulés en 2020 afin de poursuivre ce soutien à un acteur économique fragile de notre territoire.



La fin du contrat d'exclusivité avec Kronenbourg nous permet également de proposer une bière artisanale locale au bar de Bonjour Minuit. Nous avons décidé de travailler avec la brasserie De Launay basée à Yffiniac (22) à 15 kilomètres de Saint-Brieuc. Elle vient compléter **une carte de plus en plus locale** avec les cookies salés et sucrés de Flavie's & co fabriqués à Plérin (22), l'Armorica qui remplace la Grimbergen blonde, la Plancoët fines bulles qui prend la place du Perrier et le Coca Cola qui est remplacé par du Breizh Cola.

Enfin, nous avons stoppé l'achat de friandises industrielles pour les loges. En effet, nous travaillons désormais avec des épicerie locales biologiques qui nous fournissent en produits sucrés et salés mis à disposition des artistes dans des bocaux. **Nous privilégions ainsi les produits sains et bio et limitons encore notre consommation de plastique à usage unique.**

En parallèle, nous avons continué à travailler sur le projet d'investissement matériel (cf. MOYENS MATÉRIELS) qui a pour objectif de remplacer notre parc de lumières traditionnelles par des LED beaucoup moins énergivores en 2021. Nous avons également débuté des échanges avec la Ville de Saint-Brieuc, propriétaire du bâtiment, à propos de l'isolation de la partie administrative du bâtiment et du changement des néons par des ampoules à basse consommation. Ces travaux devraient permettre de **réduire considérablement la consommation d'énergie de notre structure.**

L'achat de gourdes en inox fin 2020 nous permettra de réduire notre consommation de bouteilles en plastique (environ 3000 par an). Nous envisageons d'investir dans des fontaines filtrantes se branchant directement sur le réseau afin de fournir une eau de qualité aux différentes équipes accueillies.



RAPPORT FINANCIER

BINJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc



Un difficile exercice nécessitant réactivité et adaptabilité

Introduction

2020 aura évidemment été une année bien différente de celle que nous avons initialement prévue et cela est particulièrement notable du point de vue de la gestion budgétaire de notre structure.

En conclusion du précédent rapport financier présenté en assemblée générale l'année dernière, nous préconisons l'engagement dès cette année de nouveaux chantiers de mobilisation de financements complémentaires (mécénat, développement des locations et prestations diverses, optimisation de l'exploitation du bar et augmentation des recettes de billetterie, notamment), indispensables pour renouveler durablement l'équilibre budgétaire sur les exercices à venir. Notre fermeture au public dès la fin du premier trimestre a fortement retardé la réalisation de ces objectifs bien malgré nous.

Nos perspectives pour le printemps étaient pourtant encourageantes et la programmation de temps forts artistiques devait mettre en lumière la nouvelle identité de Bonjour Minuit et participer ainsi au développement de nos publics.

Mais ce coup d'arrêt a inévitablement eu un effet négatif sur notre capacité à générer des recettes propres. Pour la partie la plus visible, ce sont bien entendu nos recettes de bar et de billetterie qui ont été impactées en premier lieu. Mais de façon peut-être moins intuitive, il en aura été de même pour le développement des recettes liées au mécénat, à la location de salle, aux prestations diverses et aux adhésions à l'association.

Bien que complets, les événements qui ont pu être organisés entre septembre et octobre sur un modèle contraint (jauges réduites, concerts assis et masqués, service de bar à table) n'auront pas renversé la tendance générale.

Pour autant, Bonjour Minuit bénéficie pour son fonctionnement d'un fort soutien de l'État et des collectivités territoriales signataires de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) qui nous lie pour la période 2019-2022 : DRAC Bretagne, Région Bretagne, Département des Côtes-d'Armor et Ville de Saint-Brieuc.

Aussi, avec l'assurance que nos aides annuelles étaient maintenues, la situation financière de la structure a rapidement été sécurisée et les rémunérations des salarié·e·s permanent·e·s maintenues sans recours au dispositif d'activité partielle.

En parallèle, nous avons également pu maintenir les salaires des artistes et technicien·ne·s intermittent·e·s et payer tout ou partie des cessions ainsi que les prestataires de catering sur les dates annulées.

De plus, la diffusion de concerts à Bonjour Minuit étant une activité souvent déficitaire, les annulations ont libéré de nouvelles marges de manœuvre budgétaires que nous avons rapidement redirigées vers l'accompagnement, la création et la production de nouveaux projets

musicaux.

Et malgré de longues périodes d'interdiction d'accès des publics à notre établissement, notre action culturelle a poursuivi son développement, se faisant hors-les-murs avec encore davantage de projets aidés par rapport à 2019 et participant majoritairement à la forte hausse du montant global des aides aux projets que nous avons perçues cette année.

Nous avons également dû engager quelques dépenses exceptionnelles pour assurer le meilleur accueil possible au public et aux professionnel·le·s durant les périodes où cela nous a été permis tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur (masques, matériel de désinfection, gel hydro-alcoolique, couverture du patio pour le service de bar en extérieur, notamment).

Plus généralement, le cadre réglementaire évoluant constamment au fil des événements (baisse ou hausse du nombre de malades, confinement, dé-confinement et re-confinement, évolution continue des dispositifs de soutien à l'activité, manque de visibilité sur la reprise...), l'équipe de Bonjour Minuit (responsables associatifs et salarié·e·s) a su se montrer réactive et a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation à chacun des nombreux défis rencontrés cette année.

Enfin, souhaitant conserver la dynamique pour la structuration de notre équipe permanente et en vue d'une reprise que nous espérons intense, nous avons maintenu la création d'un poste de régisseur·se plateau en renfort sur l'accueil des projets accueillis en création, production ou diffusion, et embauché un nouveau technicien son en remplacement de notre régisseur des studios sur le départ.

Pour l'emploi de ces deux jeunes technicien·ne·s embauché·e·s en contrat de professionnalisation, nous bénéficions d'une aide de l'État au titre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (Fonpeps).

BUDGET RÉALISÉ 2020

CHARGES		2020	2019	PRODUITS		2020	2019		
ACHATS	122 340 €	17%	147 268 €	19%	VENTES	39 601 €	5%	122 762 €	15%
SERVICES EXTÉRIEURS	35 951 €	5%	41 851 €	5%	SUBVENTIONS	684 797 €	94%	634 618 €	80%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	111 899 €	16%	99 957 €	13%	AUTRES PRODUITS	882 €	0%	8 467 €	1%
IMPÔTS & TAXES	25 398 €	4%	25 638 €	3%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	5 222 €	1%	26 302 €	3%
CHARGES DE PERSONNEL	367 982 €	52%	432 170 €	56%					
AUTRES CHARGES	27 691 €	4%	689 €	0%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	16 341 €	2%	26 583 €	3%					
	707 603 €		771 156 €			730 502 €		792 148 €	
Résultat						22 899 €		20 992 €	

I. Analyse budgétaire de l'activité

1) Détail des recettes & évolutions

Les recettes globales s'élèvent à 730 502 € en 2020 contre 792 148 € en 2019, soit une baisse de - 61 646 € (-7,8 %).

L'essentiel du recul de nos produits par rapport à 2019 provient d'une diminution générale de nos recettes propres directement liée aux contraintes induites par la situation sanitaire (notamment les recettes de bar et de billetterie : - 64 471 €).

En parallèle, nos subventions d'exploitation sont en hausse (+ 50 179 €) et de façon quasi-mécanique, leur part dans les recettes globales de Bonjour Minuit augmente de +14%.

a) Subventions

	2020		2019	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	557 950 €	76%	567 000 €	72%
État - DRAC Bretagne - SMAC + Action Educ	104 450 €	14%	105 000 €	13%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	57 000 €	8%	57 000 €	7%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	90 000 €	12%	90 000 €	11%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	1 500 €	0%	0 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	305 000 €	42%	315 000 €	40%
AIDES AUX PROJETS	97 895 €	13%	55 768 €	7%
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	24 440 €	3%	18 424 €	2%
État - Conseil Citoyen	2 500 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	4 800 €	1%	5 718 €	1%
Conseil Régional - Production Mutualisée	6 500 €	1%	0 €	0%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	0 €	0%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	4 500 €	1%	2 500 €	0%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	0 €	0%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	47 655 €	7%	26 627 €	3%
AIDES À L'EMPLOI	31 510 €	4%	19 658 €	2%
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	31 510 €	4%	19 658 €	2%
TVA S/ Subventions	-2 558 €	0%	-7 809 €	-1%

Une hausse de la part des subventions à relativiser

La hausse du montant global de nos subventions provient principalement de nouvelles aides obtenues en réponse à des appels à projets spécifiques, couvrant les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre d'actions ponctuelles ou d'aides à l'emploi à durées limitées, liées à de nouvelles embauches. Il convient de les dissocier des subventions dédiées au fonctionnement général de notre structure, en baisse quant à elles de 9 050 € par rapport à 2019.

La part des subventions en chiffres

Montant total des subventions et part des recettes globales :

- En 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes
- En 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes

=> Soit + 50 179 € de subventions au total pour + 14 % des recettes globales

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes globales :

- En 2019 = 567 000 € pour 72 % des recettes
- En 2020 = 557 950 € pour 76 % des recettes

=> Soit - 9 050 € de subventions de fonctionnement

Montant des aides aux projets et part des recettes globales :

- En 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes
- En 2020 = 97 895 € pour 13 % des recettes

=> Soit + 42 127 € d'aides aux projets

Montant des aides à l'emploi et part des recettes globales :

- En 2019 = 19 658 € pour 2 % des recettes
- En 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes

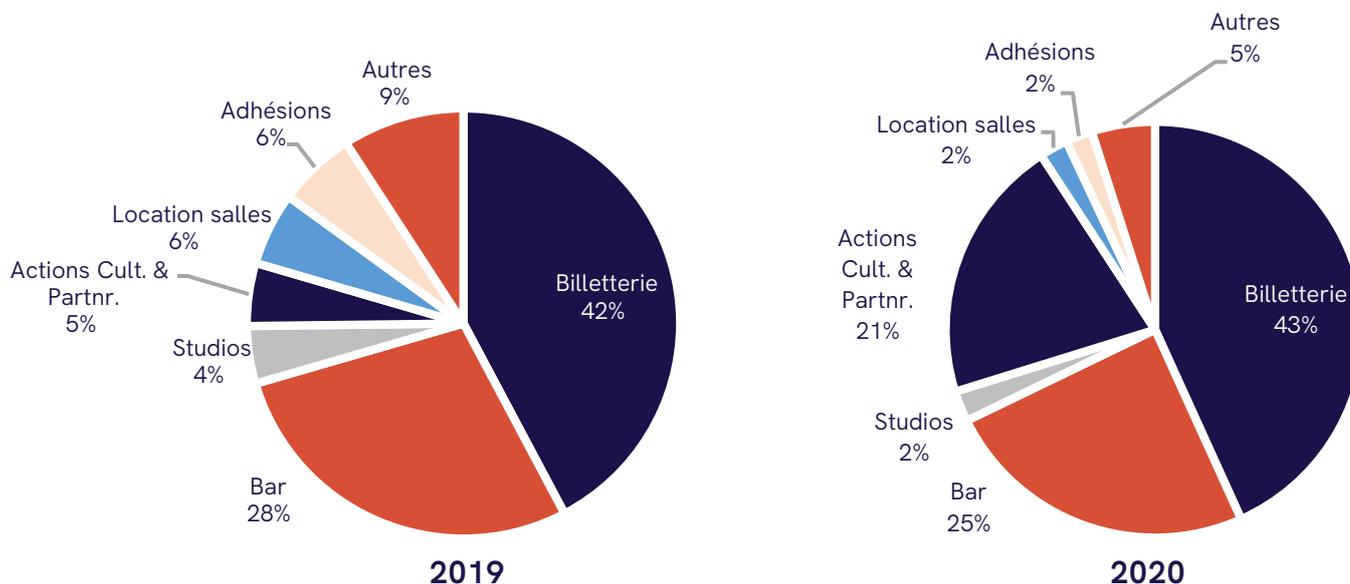
=> Soit + 11 852 € d'aides à l'emploi

[Cf. Annexe « impact de la crise liée à l'épidémie de covid-19 sur Bonjour Minuit »]

b) Autres recettes

VENTES ET PRESTATIONS (DÉTAIL)

	2020	2019	Évolution
Billetterie	17 494 €	55 109 €	-68,26%
Bar	9 918 €	36 774 €	-73,03%
Studios	966 €	5 646 €	-82,89%
Actions Cult. & Partnr.	8 353 €	6 175 €	35,28%
Location salles	890 €	7 165 €	-87,58%
Adhésions	836 €	7 607 €	-89,01%
Autres	1 980 €	11 892 €	-83,35%
TOTAL	40 437 €	130 368 €	-39,65%



Principales variations des ventes et prestations par rapport à 2019

Comme vu plus haut, les ventes et prestations de Bonjour Minuit accusent une forte baisse par rapport à 2019, directement liée à la situation sanitaire (impossibilité d'organiser des concerts, de louer la salle ou d'accueillir des groupes amateurs dans les studios sur une majeure partie de l'année).

Montant total des ventes et prestations :

- En 2019 = 130 368 €
- En 2020 = 40 437 €

=> Soit - 89 931 € de recettes au total

Montant des recettes de billetterie et de bar :

- En 2019 = 91 883 €
- En 2020 = 27 412 €

=> Soit - 64 471 € de recettes de billetterie et de bar.

Montant des autres ventes et prestations (locations de salle, adhésions et activités annexes) :

- En 2019 = 38 485 €
- En 2020 = 13 025 €

=> Soit - 25 460 € de recettes sur les autres ventes et prestations.

MARGE DU BAR

	2020	2019	Évolution N-1
Ventes de marchandises	9 918 €	36 774 €	-73,03%
Achats consommés	5 031 €	19 142 €	-73,72%
Marge sur négoce	4 887 €	17 632 €	-72,28%
Taux de marge sur négoce	49,28%	47,95%	1,33%

c) Contributions volontaires

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	2020	2019	Évolution N-1
Bénévolat	37 042 €	37 101 €	-0,2%
Prestations en nature	161 815 €	161 646 €	0,1%
Dons en nature	0 €	0 €	

Les contributions volontaires (bénévolat et aides en nature) sont stables.

L'articulation et la répartition du travail entre les membres du Conseil d'administration engagé·e·s dans la restructuration du projet associatif depuis 2017 et l'équipe permanente a atteint une certaine constance qui devrait se vérifier durant les prochaines années.

2) Détail des charges de fonctionnement & évolutions

L'ensemble de nos charges 2020 est en baisse par rapport à 2019 : 707 603 € contre 771 156 € l'année précédente (-63 553 €). Ce chiffre peut être relativement trompeur dans la mesure où l'essentiel de cette baisse est liée à une baisse des charges de personnel liées aux exonérations et aides exceptionnelles Covid-19 de l'URSSAF (-79 508 €).

En effet, nos charges courantes de fonctionnement à proprement parler (tous frais inhérents au bon fonctionnement de la structure) sont quant à elles en hausse de +23 164 €.

a) Charges courantes, sous-traitance & personnel extérieur

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

		% Produits
2020	187 330 €	25,6%
2019	164 166 €	20,7%
	+ 23 164 €	+ 14,1 %



ACHATS

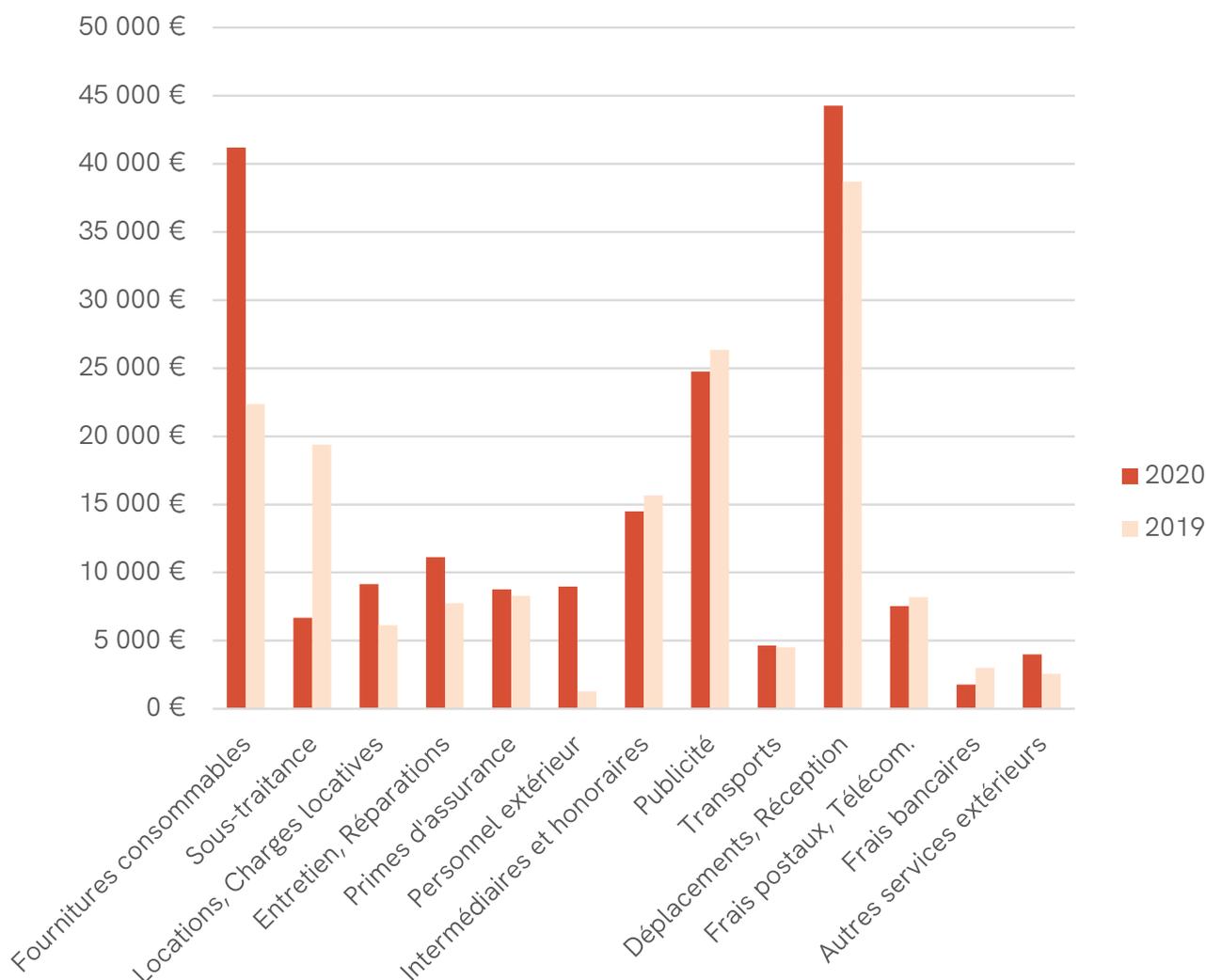
	2020		2019	
Achats de Concerts	51 070 €	7%	94 896 €	12%

SERVICES EXTÉRIEURS

Sécurité événements	6 156 €	1%	16 684 €	2%
Locations Technique événements	3 648 €	1%	3 083 €	0%

	2020	2019	Évolution N-1	
Fournitures consommables	41 183 €	22 356 €	84,2%	18 827 €
Sous-traitance	6 677 €	19 379 €	-65,5%	-12 702 €
Locations, Charges locatives	9 142 €	6 132 €	49,1%	3 010 €
Entretien, Réparations	11 122 €	7 756 €	43,4%	3 366 €
Primes d'assurance	8 757 €	8 297 €	5,5%	460 €
Personnel extérieur	8 982 €	1 283 €		7 699 €
Intermédiaires et honoraires	14 500 €	15 675 €	-7,5%	-1 175 €
Publicité	24 769 €	26 333 €	-5,9%	-1 564 €
Transports	4 645 €	4 505 €	3,1%	140 €
Déplacements, Réception	44 258 €	38 705 €	14,3%	5 553 €
Frais postaux, Télécom.	7 525 €	8 178 €	-8,0%	-653 €
Frais bancaires	1 776 €	2 995 €	-40,7%	-1 219 €
Autres services extérieurs	3 994 €	2 572 €	55,3%	1 422 €

TOTAL **187 330 €** **164 166 €** **14,1%** **23 164 €**



Une variation des charges courantes principalement liée à la crise Covid-19

Parmi ces dépenses en augmentation, certains postes présentent une hausse significative liée à notre adaptation aux contraintes sanitaires et au redéploiement des moyens initialement dédiés à la diffusion vers la création, la production et l'accompagnement.

Plus spécifiquement, concernant les hausses significatives :

- Fournitures et consommables : + 18 827 € dont 7 116 € de charges supplémentaires pour l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires (masques, gel hydro-alcoolique et couverture du patio)
- Personnel extérieur : + 7 699 € pour la valorisation vidéo des résidences
- Déplacements & réception : + 5 553 € pour l'accueil des artistes en résidence (hébergements et prestations de repas sur plusieurs jours consécutifs contre un seul jour pour une soirée de concert habituelle)

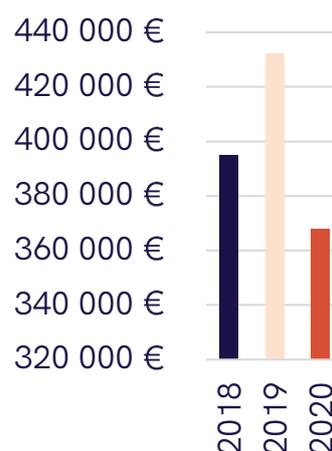
Quelques baisses significatives :

- Sous-traitance (principalement pour la sécurité des concerts) : - 12 702 €
- Publicité : - 1 564 €

b) Charges de personnel

CHARGES DE PERSONNEL

		% Charges
2020	367 982 €	50,37%
2019	432 170 €	54,56%
	- 64 188 €	- 15 %



Les charges de personnel sont en baisse par rapport à 2019 de -64 188 € et représentent cette année 50,4 % de notre budget. Mais là-encore, cette importante évolution est à relativiser au regard du contexte Covid-19.

Si les exonérations et aides Covid de l'URSSAF (-79 508 €) étaient réinjectées dans le total des charges de personnel, celles-ci seraient en augmentation de +15 320 € en 2020.

Cette augmentation structurelle de nos charges de personnel est donc davantage visible en excluant les cotisations employeurs du comparatif annuel et en prenant en compte le total des rémunérations brutes versées, soit 336 599 € en 2020 contre 311 518 € en 2019 (+25 081 €). Sur ce montant global de hausse des rémunérations versées, 7 078 € concernent des embauches supplémentaires d'artistes & technicien·ne·s intermittent·e·s et 18 003 € concernent l'emploi permanent de la structure.

Le surcoût de l'emploi intermittent correspond à la montée en puissance de notre projet artistique et culturel, recentré en 2020 vers la création, la production, l'accompagnement et l'action culturelle.

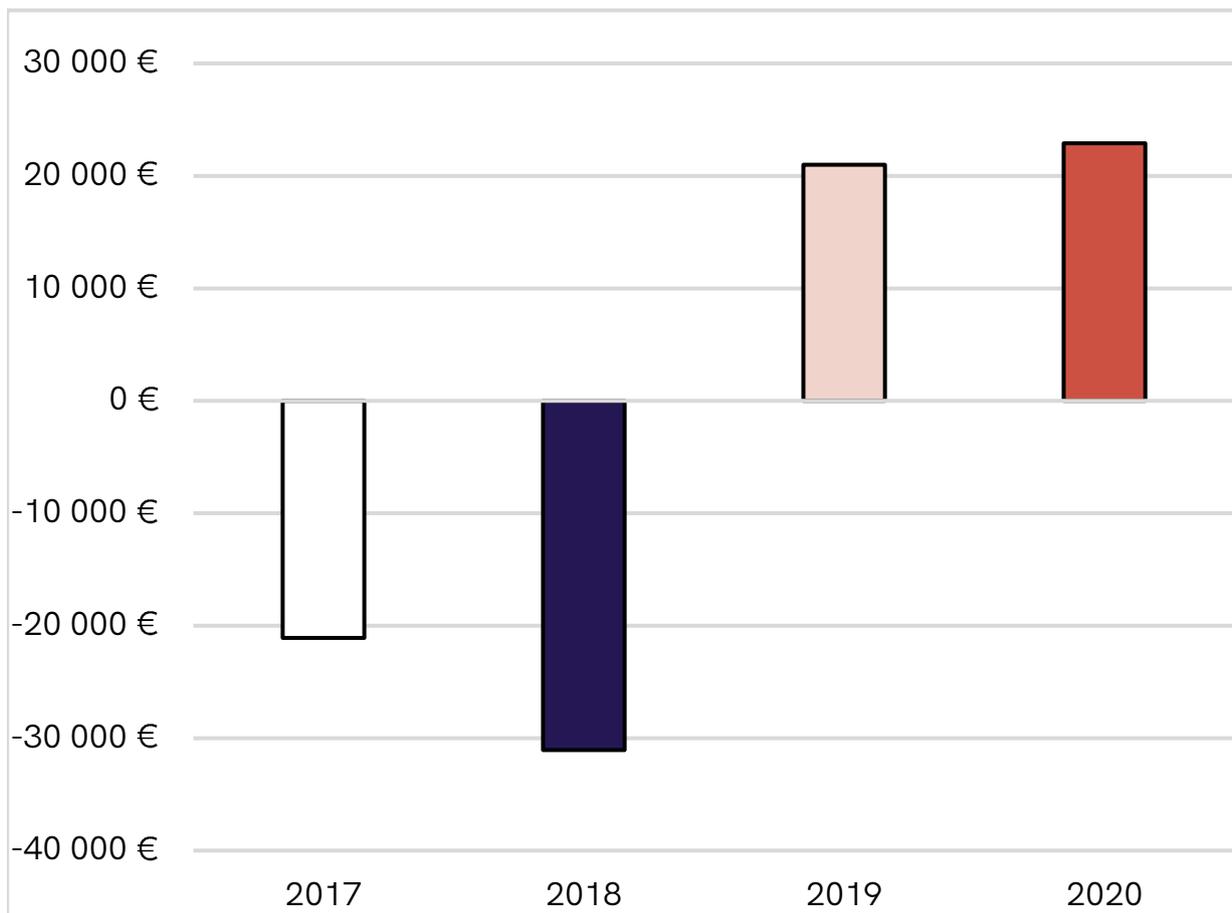
Le surcoût de l'emploi permanent correspond principalement à l'embauche fin août de notre nouvelle régisseuse plateau ainsi qu'aux revalorisations salariales de trois autres salarié·e·s (directrice de la programmation, directeur technique et responsable de la communication).

II. Analyse du résultat

1) Résultat de l'exercice

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

		Évol N-1	%	% Produits	Produits
2017	-21 084 €	(68 484 €)	-144,5%	-2,2%	978 087 €
2018	-31 058 €	(9 974 €)	-47,3%	-4,0%	785 118 €
2019	20 992 €	52 050 €	167,6%	2,7%	792 148 €
2020	22 899 €	1 907 €	9,1%	3,1%	730 502 €



Le résultat comptable de cette année mérite donc d'être appréhendé au regard des circonstances exceptionnelles que nous avons rencontrées. Nous avons dû mettre en place un suivi budgétaire plus adapté aux aléas de la situation sanitaire en augmentant la fréquence de production d'états comptables et de projections chiffrées, améliorant ainsi la réactivité de nos arbitrages pour l'équilibre budgétaire.

Mais sans les mesures spécifiques d'exonérations et d'aide au paiement des cotisations URSSAF, notamment celles mises en place en toute fin d'année pour la 2ème période de confinement, notre résultat annuel — positif pour la seconde année consécutive (+ 22 899 €) — n'aurait certainement pas été aussi proche de celui enregistré l'année dernière.

Pour rappel,

Le projet artistique et culturel de Bonjour Minuit insiste sur la multi-activité de la structure et prône un lissage des moyens entre les différentes missions de la SMAC. Celle-ci n'est pas qu'un lieu de diffusion mais constitue un véritable outil de création à destination des musiciens. Dès juin, nous avons mis en place des protocoles sanitaires stricts pour accueillir des résidences d'artistes locaux. Cette reprise de l'activité nous a permis de réinjecter des moyens dans l'économie locale, en salariant des artistes et des technicien·ne·s, et en ayant recours à des prestataires techniques, des vidéastes et des professionnels de la restauration.

Le redéploiement des moyens en chiffres

Montant total des charges directement liées à la diffusion de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 200 993 € dont 95 032 € d'achats de concerts
 - En 2020 = 108 244 € dont 43 110 € d'achats de concerts
- => Soit - 92 749 € de dépenses sur la mission de diffusion

[Montant des charges exceptionnelles 2020 pour l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires liées au Covid :

- Achats de masques & gel hydro-alcoolique = 791 €
- Couverture du patio pour service à table - Bar = 6 325 €

=> Soit 7 116 € de dépenses supplémentaires pour faire face à ces nouvelles contraintes]

Montant total des charges directement liées à la création/production de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 6 231 € dont 5 623 € de charges de personnel
- En 2020 = 87 545 € dont 31 207 € de charges de personnel et 27 065 € d'apports en coproduction

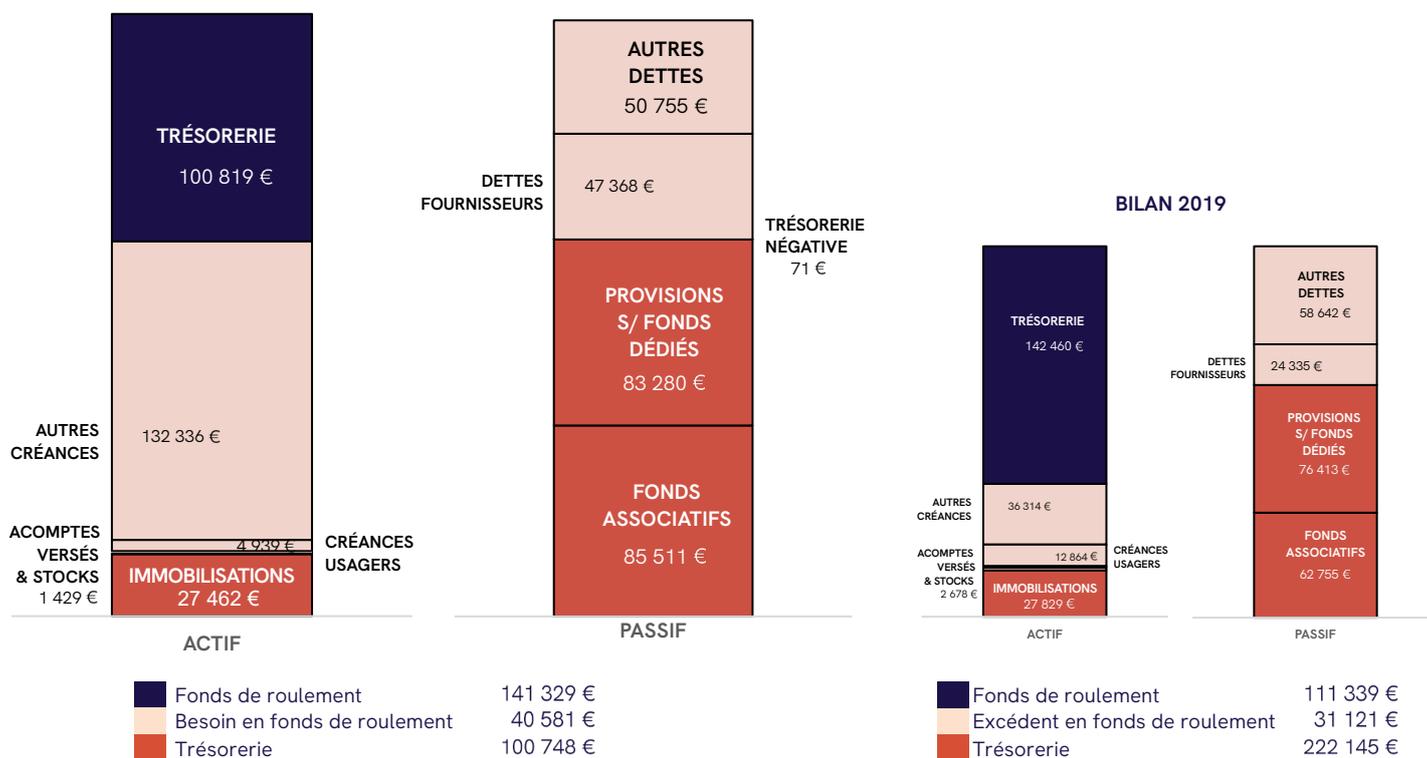
=> Soit + 81 314 € de dépenses sur les missions de création/production

La baisse des dépenses liées à l'organisation des concerts est comblée par une hausse quasiment identique des dépenses liées à celle des résidences.

[Cf. Annexe « impact de la crise liée à l'épidémie de covid-19 sur Bonjour Minuit »]

2) Bilan

BILAN AU 31/12/2020



La principale variation au bilan relève des « Autres créances » (132 336 € en 2020 contre 36 314 € en 2019). Parmi celles-ci, il reste notamment à recevoir les montants relatifs aux mesures exceptionnelles Covid-19 de l'URSSAF pour 47 042 €, le solde de notre subvention de fonctionnement du Conseil départemental des Côtes-d'Armor pour 36 000 € et des aides à l'emploi pour 8 740 €.

Depuis 2019 et la révision des échéances de versement de nos aides au fonctionnement auprès de chaque partenaire, notre trésorerie est sécurisée sur toute la durée de l'exercice.

Notre résultat positif pour la seconde année consécutive participe au renouvellement de nos fonds associatifs abimés précédemment par deux années déficitaires (2017 et 2018) et nous permet de maintenir notre capacité d'autofinancement à un bon niveau, indispensable pour faire face aux divers imprévus, assumer les nécessaires investissements à venir et assurer la pérennité de notre projet associatif.

3) Perspectives & budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021, estimé à 975 114 € — approchant ainsi le million régulièrement atteint avant 2016 — a été adressé à l'ensemble de nos partenaires publics à l'occasion de nos demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 2021.

Comme les précédents depuis 2019, il a été construit en prenant en compte des projections budgétaires annexées à la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) déclinées jusqu'en 2022 et présentant les moyens nécessaires au bon fonctionnement de la structure et à l'accomplissement de nos missions et objectifs en plein développement.

Les objectifs que nous nous étions fixés pour 2020 restent valables.

Nous devons bien entendu continuer nos efforts de rationalisation des dépenses, mais surtout

relancer dès que possible et combler notre retard sur les chantiers de mobilisation de financements complémentaires (mécénat, développement des locations et prestations diverses, optimisation de l'exploitation du bar et augmentation des recettes de billetterie, notamment), indispensables pour renouveler durablement l'équilibre budgétaire sur les exercices à venir.

En 2021, nous compléterons ces objectifs par une montée en puissance des moyens alloués à la création, la production et l'accompagnement. En effet, la crise du Covid-19 nous aura permis de mettre un fort accent sur cet axe de notre projet artistique et culturel et il s'agira dès l'année prochaine de pérenniser une partie des moyens mobilisés cette année et d'affirmer notre engagement sur ces missions. Si nous ne pouvons pas reproduire les efforts de 2020, les moyens réunis devraient être nécessairement supérieurs à ceux de 2019. Les bénéfices réalisés cette année seront notamment réinjectés dans les budgets pour la création et la production en 2021.

Et concernant la diffusion de concerts, si les moyens attendus étaient réunis, le budget alloué aux achats de concerts pourrait être 1,5 fois supérieur à celui de 2019 et près de 3 fois supérieur à celui de 2020.

[Note : La réalisation du budget prévisionnel 2021 et les perspectives présentées, se basent sur des résultats constatés et des prévisions produites en tout début d'année 2021.

Il était alors indispensable pour l'équipe de direction de se projeter vers une reprise « normale » de nos activités... Force est de constater que la crise sanitaire est loin d'être terminée : le premier trimestre s'achève sans avoir eu la possibilité de reprendre notre activité de diffusion de concerts et nous n'avons toujours pas de visibilité quant à la reprise des concerts dans les conditions d'avant mars 2020. Si les établissements culturels rouvraient leurs portes au public au printemps, les conditions d'accueil dégradées liées au respect des protocoles sanitaires (jauge limitée, spectateurs assis, masques obligatoires et service de bar à table) seraient probablement de mise jusqu'à la rentrée de septembre...

Nos projections budgétaires sont donc en cours d'actualisation et prendront en compte l'ensemble des éléments contextuels déjà observés en 2020 : annulation des concerts (et baisse mécanique des dépenses et recettes qui leurs sont liées), baisse prévisible des locations de salle et autres ventes de prestations, et remise en question du mécénat, notamment.

Il est également important de noter que, du fait des perspectives précisées ci-dessus et des difficultés rencontrées par certaines collectivités publiques, les subventions demandées ne seront pas réunies à la hauteur des montants espérés. Au mieux, nos partenaires devraient maintenir leurs aides au fonctionnement aux niveaux observés en 2020.

Dans ce contexte et comme l'année passée, il semble que bon nombre d'objectifs ne pourront être atteints à la hauteur de ce que prévoyait la CPO en 2021.]

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

CHARGES	2021		2020		PRODUITS	2021		2020	
ACHATS	242 873 €	25%	122 340 €	17%	VENTES	187 506 €	19%	39 601 €	5%
SERVICES EXTÉRIEURS	44 782 €	5%	35 951 €	5%	SUBVENTIONS	761 158 €	78%	684 797 €	94%
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	125 903 €	13%	111 899 €	16%	AUTRES PRODUITS	22 000 €	2%	882 €	0%
IMPÔTS & TAXES	26 697 €	3%	25 398 €	4%	PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS, REPRISES, PROVISIONS & TRANSFERT DE CHARGES	4 450 €	0%	5 222 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL	519 941 €	53%	367 982 €	52%					
AUTRES CHARGES	1 980 €	0%	27 691 €	4%					
CHARGES FINANCIÈRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES, DOTATIONS & PROVISIONS	12 938 €	1%	16 341 €	2%					
TOTAL	975 114 €		707 603 €		TOTAL	975 114 €		730 502 €	
Écart								22 899 €	

Dont

ACHATS

	2021		2020	
Achats de concerts	146 550 €	15%	51 070 €	7%
SERVICES EXTÉRIEURS				
Sécurité événements	21 030 €	2%	6 156 €	1%
Locations technique événements	5 300 €	1%	3 648 €	1%
CHARGES DE PERSONNEL				
	2021		2020	
Salaires bruts	316 389 €	32%	329 481 €	47%
Cotisations sociales	139 719 €	14%	27 846 €	4%

VENTES

	2021		2020	
Billetterie	99 113 €	10%	17 494 €	2%
Recettes de bar	44 396 €	5%	9 918 €	1%

SUBVENTIONS

	2021		2020	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
État - DRAC - SMAC + Action Educ	115 000 €	12%	104 450 €	14%
Conseil Régional de Bretagne Fct.	66 000 €	7%	57 000 €	8%
Conseil Départemental des Côtes-d'Armor Fct.	90 000 €	9%	90 000 €	12%
Saint-Brieuc Armor Agglomération Fct.	0 €	0%	1 500 €	0%
Ville de Saint-Brieuc Fct.	350 000 €	36%	305 000 €	42%
AIDES AUX PROJETS				
État - Autres (Dont DRAC & Hors Aides à l'emploi)	24 900 €	3%	24 440 €	3%
État - Conseil Citoyen	0 €	0%	2 500 €	0%
Conseil Régional - Fête de la Bretagne	5 000 €	1%	4 800 €	1%
Conseil Régional - Production Mutualisée	20 000 €	2%	6 500 €	1%
Conseil Départemental - Autres	7 500 €	1%	7 500 €	1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	14 500 €	1%	4 500 €	1%
Ville de Saint-Brieuc - EAC	0 €	0%	0 €	0%
Aides privées (Dont SACEM & CNM)	37 100 €	4%	47 655 €	7%
AIDES À L'EMPLOI				
État - Autres (FONPEPS, FONJEP)	40 158 €	4%	31 510 €	4%
TVA S/ Subventions	-9 000 €	-1%	-2 558 €	0%

AUTRES PRODUITS

	2021		2020	
Adhésions	7 000 €	1%	836 €	0%

Note sur l'impact Covid

BINJOUR MINUIT

musiques actuelles à Saint-Brieuc



IMPACT DE LA CRISE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 SUR BONJOUR MINUIT

Exercice 2020 - du 01/01/20 au 31/12/20

Le présent document a pour objectif d'exposer de façon factuelle l'impact de la pandémie sur les activités et le budget de Bonjour Minuit, scène de musiques actuelles de Saint-Brieuc, et met en regard l'évolution des modalités d'application des contraintes sanitaires et périodes de fermetures administratives avec les arbitrages pour la gestion responsable de nos ressources humaines et financières durant l'année écoulée.

Responsabilité et solidarité

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons actuellement nous a contraints à prendre conscience très tôt de la responsabilité qui était la nôtre dans la lutte contre cette pandémie en tant qu'établissement accueillant du public. Ainsi, Bonjour Minuit a fermé ses portes dès le 13 mars, 3 jours avant l'annonce officielle du confinement. L'accueil du public, des artistes amateurs et professionnels et des salariés permanents a été interrompu jusqu'au 11 mai 2020.

L'intégralité de l'équipe permanente a dès lors été placée en télétravail. En tant que structure fonctionnant principalement avec des subventions publiques, et par solidarité avec les entreprises en difficulté, l'association a décidé de ne pas avoir recours au dispositif d'activité partielle pour ses salariés permanents. Cependant, les salaires ont été maintenus et aucun congé n'a été imposé à l'équipe.

En parallèle, nous avons entrepris de reporter le maximum de concerts prévus en mars et avril. La programmation de mai/juin n'ayant pas encore été mise en vente à l'annonce du confinement, plusieurs dates ont également pu être décalées à ce moment. Sur les dates annulées, et par souci de soutien à l'écosystème des musiques actuelles, il a été décidé d'honorer les contrats de cession ainsi que le salariat des artistes et des techniciens intermittents. Enfin, Bonjour Minuit a également réglé les factures des prestataires de cuisine engagés sur les concerts n'ayant pas eu lieu.

Sur les concerts reportés, les acomptes ont été versés aux producteurs afin que ceux-ci rencontrent le moins de souci de trésorerie possible.

Le même principe général a été maintenu durant le second confinement. Le chômage partiel n'a pas été sollicité, les artistes et techniciens intermittents ont été payés et les contrats des prestataires de cuisine ont été honorés sur les dates annulées. Nous avons réglé entre 30 et 100% du montant des contrats de cession aux producteurs des concerts annulés, selon les clauses sur lesquelles nous nous étions mis d'accord.

La solidarité en chiffres :

- *Maintien des salaires des artistes et techniciens intermittents sur les dates annulées pour cause Covid : 12 201, 38 € coût employeur pour 26 salariés concernés (480 heures), dont 12 artistes et 14 techniciens*
- *Paiement des cessions pour tout ou partie en cas d'annulation pour cause Covid : 15 310 € pour 11 cessions concernées, dont 7 cessions prise en charge à 100 % pour 11 000 €*
- *Paiement des prestataires de catering sur les dates annulées pour cause Covid : 3 027 €*

Redéploiement de la diffusion vers la création et la production

L'impossibilité d'organiser des concerts entre mars et septembre puis de nouveau à partir de novembre a accentué la réorientation des moyens alloués à la diffusion vers la création, la production et l'accompagnement. Le projet artistique et culturel de Bonjour Minuit insiste sur la multi-activité de la structure et prône un lissage des moyens entre les différentes missions de la SMAC. Celle-ci n'est pas qu'un lieu de diffusion mais constitue un véritable outil de création à destination des musiciens. Dès juin, nous avons mis en place des protocoles sanitaires stricts pour accueillir des résidences d'artistes locaux. Cette reprise de l'activité nous a permis de réinjecter des moyens dans l'économie locale, en salariant des artistes et des techniciens, en ayant recours à des prestataires techniques, des vidéastes et des professionnels de la restauration.

L'absence d'activité de diffusion sur une période aussi longue a été saisie comme une opportunité pour augmenter considérablement le nombre de jours de travail sur le plateau déjà conséquent l'année passée (72 jours en 2020 contre 44 en 2019). Ce redéploiement de moyens a bénéficié principalement aux groupes costarmoricaïns (7) et régionaux (5) même si des groupes nationaux (5) ont été accueillis lorsque cela a été possible.

Le redéploiement des moyens en chiffres :

Montant total des charges directement liées à la diffusion de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 200 993 € dont 95 032 € d'achats de concerts
- En 2020 = 108 244 € dont 43 110 € d'achats de concerts
- => Soit - 92 749 € de dépenses sur la mission de diffusion

[Montant des charges exceptionnelles 2020 pour l'accueil du public dans le respect des règles sanitaires liées au Covid :

- Achats de masques & gel hydro-alcoolique = 791 €
- Couverture du patio pour service à table - Bar = 6 325 €
- => Soit 7 116 € de dépenses supplémentaires pour faire face à ces nouvelles contraintes]

Montant total des charges directement liées à la création/production de concerts (achats, charges de personnel, tous services extérieurs & taxes) :

- En 2019 = 6 231 € dont 5 623 € de charges de personnel
- En 2020 = 87 545 € dont 31 207 € de charges de personnel et 27 065 € d'apports en coproduction
- => Soit + 81 314 € de dépenses sur les missions de création/production

La baisse des dépenses liées à l'organisation des concerts est comblée par une hausse quasiment identique des dépenses liées à celle des résidences.

Recours modéré aux aides exceptionnelles

Comme indiqué précédemment, l'association a décidé de ne pas avoir recours au dispositif d'activité partielle, ce qui nous a d'ailleurs empêché de bénéficier du financement par le Fonds national de l'emploi de formations pour nos salariés (dispositif FNE Formations pour les entreprises ayant recours à l'activité partielle). Bonjour Minuit ne s'est pas non plus saisi du fonds de secours à la musique et aux variétés du CNM ni du dispositif de reprise de l'activité artistique porté par la DRAC Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et le CNM.

Cependant, ayant relancé de façon volontaire et ambitieuse l'activité de diffusion dans des circonstances contraintes en septembre et octobre (jagues altérées, accès au bar limité, durées des événements réduites, etc.) mais n'ayant pas profité de cette situation pour négocier les contrats de cession à la baisse, nous avons déposé un dossier auprès du fonds de compensation des pertes de billetterie du CNM et avons obtenu 18 603 €.

Enfin, comme toutes les structures du secteur S1, nous avons bénéficié d'exonérations de cotisations et d'aides au paiement de la part de l'URSSAF ainsi que d'une exonération de cotisations à Pôle Emploi Spectacles pour les périodes de février à mai (1^{er} confinement) et octobre à décembre (2^{ème} confinement).

Pour cette 2^{ème} période, le montant exact des exonérations et aides ainsi que la durée de la période prise en compte pour leur calcul n'a été porté à notre connaissance qu'en toute fin d'année. Aussi, cette baisse de charge de 37 228 € environ, a difficilement pu être prise en compte avec précision dans la gestion budgétaire de notre association et vient donc "gonfler" le résultat que nous attendions pour cette année 2020.

Le recours aux aides exceptionnelles en chiffres :

Recettes Billetterie + Bar :

- En 2019 = 91 883 €

- En 2020 = 27 412 €

=> Soit - 64 471 € de recettes

Exonérations de cotisations et aides URSSAF sur 1^{er} confinement + Compensation billetterie CNM en 2020 :

=> - 42 280 € de dépenses et + 18 603 € de recettes

Exonérations de cotisations et aides URSSAF sur 2^{ème} confinement :

=> - 37 228 € de dépenses

Hors exonérations et aides URSSAF sur 2^{ème} confinement (information parvenue tardivement), le montant cumulé des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire couvre celui des pertes constatées sur les recettes de billetterie et de bar entre 2019 et 2020.

Une hausse de la part des subventions à relativiser

Comme vu plus haut, nous constatons donc en 2020 une baisse importante de nos recettes propres par rapport à 2019, directement liée au contexte sanitaire (baisse importante des recettes sur la billetterie et le bar, notamment).

De plus, tous types de subventions confondues (comptes 74 : subventions de fonctionnement, aides aux projets et aides à l'emploi) leur montant global a augmenté par rapport à 2019.

Aussi, le taux de subventionnement de notre structure se trouve mécaniquement réévalué à la hausse de près de 14 points cette année par rapport à l'année précédente.

Mais cette hausse substantielle de la part des subventions dans le budget 2020 de Bonjour Minuit mérite d'être relativisée :

- La baisse de nos recettes propres (bar et billetterie, essentiellement) est corrélée à la fermeture administrative de notre établissement en raison de la crise sanitaire (cas de force majeure) ;
- La hausse du montant global de nos subventions provient principalement de nouvelles subventions obtenues en réponses à des appels à projets spécifiques couvrant les dépenses supplémentaires liées à la mise en œuvre d'actions ponctuelles ou d'aides à l'emploi à durées limitées liées à de nouvelles embauches qu'il convient de dissocier des moyens dédiés au fonctionnement général de notre structure, en baisse de 9 050 € par rapport à 2019.

La part des subventions en chiffres :

Montant total des subventions et part des recettes globales :

- En 2019 = 634 618 € pour 80 % des recettes

- En 2020 = 684 797 € pour 94 % des recettes

=> Soit + 50 179 € de subventions au total pour + 14 % des recettes globales

Montant des subventions de fonctionnement et part des recettes globales :

- En 2019 = 567 000 € pour 72 % des recettes

- En 2020 = 557 950 € pour 76 % des recettes

=> Soit - 9 050 € de subventions de fonctionnement

Montant des aides aux projets et part des recettes globales :

- En 2019 = 55 768 € pour 7 % des recettes

- En 2020 = 97 895 € pour 13 % des recettes

=> Soit + 42 127 € d'aides aux projets

Montant des aides à l'emploi et part des recettes globales :

- En 2019 = 19 658 € pour 2 % des recettes

- En 2020 = 31 510 € pour 4 % des recettes

=> Soit + 11 852 € d'aides à l'emploi